



Communauté
de Communes

Rapport d'activités

2025



**Notre point
commun**

Edito



L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que tous les ans, avant le 30 septembre, le président de l'EPCI adresse au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI avec le compte administratif arrêté par l'organe délibérant. La loi ne précise toutefois pas ce qu'il doit comporter. Ce rapport est ensuite présenté par le maire au conseil municipal lors d'une séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus. Lors de cette présentation, le président de l'EPCI peut être entendu par le conseil municipal de chaque commune membre soit à sa demande soit à la demande du conseil municipal.

Ces éléments de communication sont également complétés par les dispositions relatives au rapport semestriel des délégués qui précisent que les délégués communautaires rendent compte au moins 2 fois par an au conseil municipal de l'activité de l'EPCI.

Ce rapport d'activités de l'année 2025 vise ainsi à se conformer aux dispositions légales en matière de démocratisation et de transparence dans les relations EPCI-Communes, récemment renforcées par la loi engagement et proximité promulguée le 27 décembre 2019.

Jean-Paul Casaubon

Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau

Sommaire

Page 4 **La Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau**

Page 10 **Economie**

Page 21 **Urbanisme, Habitat, Mobilités**

Page 33 **Social** - Enfance-Jeunesse

Page 39 **Social** - Services

Page 38 **Social** - Santé

Page 47 **Tourisme**

Page 54 **Environnement**

Page 63 **Culture & Patrimoine**

Page 73 **Communication**



La Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau

Panorama 2025

1 Projets structurants

- Ouverture de l'EHPAD Au vilatge d'Aussau : 64 places en hébergement permanent dont : 14 places dédiées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et 2 places en hébergement temporaire ...

- Ouverture de la Maison Intercommunale des Solidarités qui regroupe en un lieu unique de multiples services liés au social et à la santé : le Centre Intercommunal d'Action Sociale avec son service d'aide et d'accompagnement à domicile, portage de repas, le SSIAD et l'antenne sociale du Département 64.

- Ouverture de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse ; elle regroupe le centre de loisirs, le périscolaire, le Relais Petite Enfance et Lieu d'Accueil Enfant Parent.
- Poursuite des chantiers au col d'Aubisque (accueil) et à Iseste (Le Préau)

Services :

- *Environnement/déchets :*

Développement et modernisation du service public des déchets :

- *nouvelles règles de collecte pour les OM (1 semaine sur 2 comme pour le tri sélectif)

- *règlement de collecte pour les usagers

- *automatisation de l'accès aux déchetteries par lecture optique des plaques d'immatriculation

- *règlement intérieur des déchetteries

-Réalisation du guide du service public des déchets

- *Mobilités douces : véloroute-voie verte :*

-Développement d'équipements : installation d'une fontaine à débit d'eau maîtrisé ; marquage au sol par peinture photoluminescente (sécurisation des traversées).

-Promotion de l'itinéraire et de ses services : réalisation d'un flyer numérique à télécharger sur le site de l'OTVO

- 4 -Consultation citoyenne en ligne afin de nommer l'itinéraire. Le « Camin d'Aussau – chemin de l'impératrice Eugénie » est retenu.

- *Sites majeurs/espace naturel du lac de Castet :*
Remplacement intégral du ponton menant du belvédère au lac

Développement territorial :

- *Urbanisme/SCOT :*

-Approbation du SCOT.

-Actions en faveur de l'habitat permanent

- *Economie/pastoralisme :*

-Etude d'un futur site de valorisation du pastoralisme (étude de requalification du site de la Falaise aux Vautours)

-Développement d'actions numériques de communication : carte, capsules vidéos.



Ressources humaines

Chiffres clés

- Moyens du service mutualisé CCVO/CIAS : 3 agents et 1 chef de pôle commun au service finances-commande publique
- Masse salariale CCVO/CIAS : 4 793 590,06 €
- Effectif CCVO (31/12/2025) : 82 agents permanents et non permanents
- Effectif CIAS (31/12/2025) : 64 agents permanents et non permanents
- 10 postes mutualisés avec les CC du Haut-Béarn et du Pays de Nay, 3 postes mutualisés avec le CIAS.
- 25 procédures de recrutement sur emplois permanents, non permanents, remplacements et saisonniers
- 545 actes administratifs relatifs au personnel, élaboration d'une moyenne de 166 payes mensuelles
- 165 jours de formation suivis par les agents en 2025

Public concerné

Les agents de la CC Vallée d'Ossau

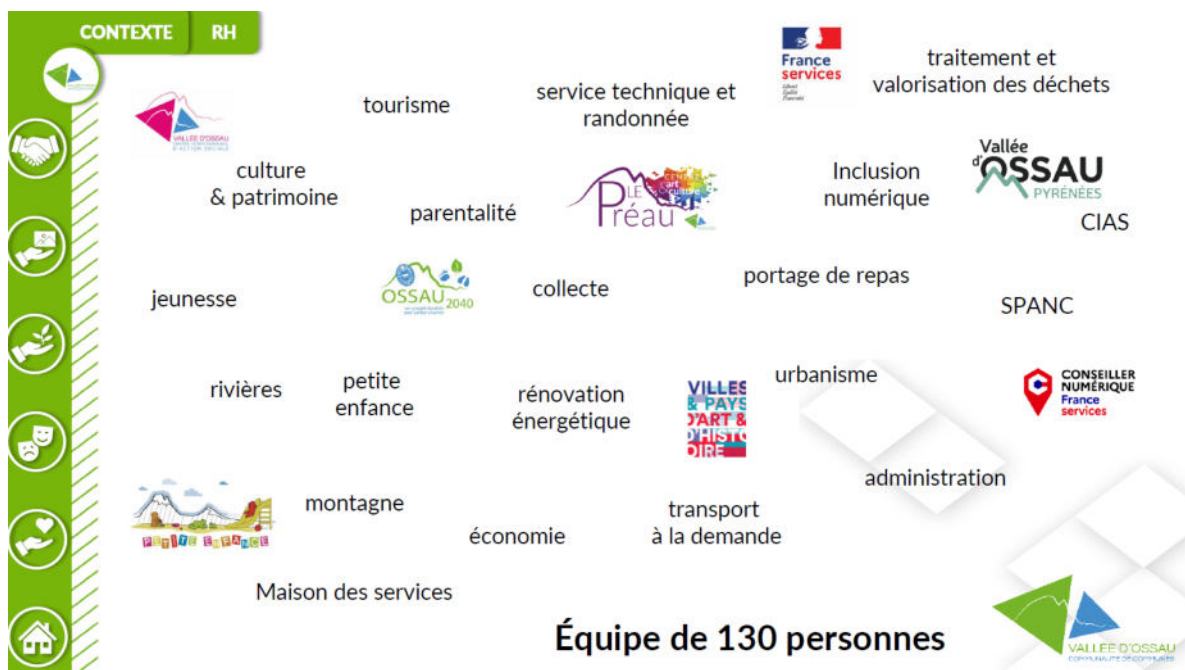
Gestion de l'ensemble des effectifs (avancement de carrières, traitement de la paie, plan de formation, recrutement, santé, respect des exigences légales en matière de qualification & de normes d'hygiène et de sécurité...) de la collectivité.

Faits marquants

- Accueil de 81 jeunes animateurs en centre de loisirs pendant les vacances scolaires de printemps, été, automne et hiver.
- Accueil de 11 jeunes en emploi d'été (service de la collecte des ordures ménagères, service randonnée et service technique)
- Accueil de 19 stagiaires et une apprentie BUT GEA
- Refonte du RIFSEEP pour adoption mi-2026
- Mise en œuvre du CIA pour les équipes du CIAS
- Adoption du document unique d'évaluation des risques professionnels
- Elaboration et mise en œuvre du projet de service des agents d'entretien des locaux

Projets

- Mise en œuvre de la révision du RIFSEEP CCVO et travaux de révision au CIAS
- Engagement du contrat groupe mutuelle au CIAS
- Refonte du tableau des emplois et stabilisation des effectifs
- Réflexion sur l'action sociale en faveur des agents
- Réflexion sur le remplacement de l'outil informatique métier
- Réorganisation des équipes des services techniques et randonnées
- Poursuite de la volonté d'engager de jeunes animateurs de centre de loisirs et des jeunes emplois d'été



Affaires générales

Chiffres clés

ACCUEIL ET STANDARD
Ouverture : 9h-12h 14h-17 / lundi-
vendredi
3 agents intervenant également sur
le service ressources

ASSEMBLÉES :
8 conseils communautaires
148 délibérations

Objectifs

- Accueillir et informer en première
réponse le public
- Participer à la mission générale de
service public
- Apporter conseil et assistance aux
différents services
- Veiller au respect des procédures
juridiques de la collectivité
- Assister et conseiller les élus

Publics concernés

- Les élus
- Les agents de la CC Vallée d'Ossau
- Les habitants de la vallée
- Les propriétaires
- Les visiteurs, les touristes

L'année 2025 a été marquée par la mise en œuvre progressive de l'outil de dématérialisation des actes de la vie institutionnelle (préparation des projets de délibérations, gestion des séances du Conseil communautaire et des délibérations, envoi des convocations et des dossiers aux élus et dont la finalisation interviendra en 2026 avec le déploiement aux élus. Ce projet, initié en 2024 est accompagné, par voie de convention, par le Syndicat Mixte la Fibre64. En 2026, il est prévu une réorganisation de l'Espace France Services qui prévoira également l'intégration de l'agent d'accueil dans la réponse de services apportée aux usagers.

Chiffres clés

- 3 agents et 1 chef de pôle commun au service ressources humaines
- 4650 mandats
- 2413 titres (tous budgets confondus)

Le service des finances et de la commande publique élabore les documents budgétaires et comptable, met en œuvre les décisions financières, contrôle la bonne exécution des budgets, suit la trésorerie et assure la réalisation des emprunts. Il donne à voir également à destination des élus des études rétrospectives et prospectives. Il accompagne également les services dans leur processus d'achat dans le

respect de la réglementation de la commande publique. L'année 2026 sera marquée par la réflexion autour d'un règlement des achats adapté à la collectivité.

Le budget de la Communauté de Communes est composé de plusieurs budgets :

- Le budget principal qui comprend les dépenses liées aux services proposés aux habitants (collecte des ordures ménagères, gestion des déchetteries, entretien des rivières, centre de loisirs et structures multi-accueil des enfants, relais petite-enfance, instruction des actes d'urbanisme, financement de l'Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau, gestion du

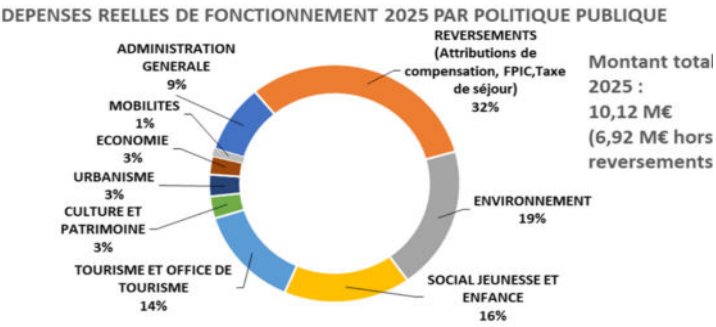
lac de Castet, gestion de la voie verte, transport à la demande, maison France Services,...)

- 3 budgets annexes portant les opérations de l'EHPAD de la vallée d'Ossau, de la Maison de santé et de la Maison Intercommunale des Solidarités et enfin de la Zone d'activité du Touya.

- 7 budgets autonomes portant les opérations liées à l'Espace Laprade, l'Abattoir de la Vallée d'Ossau, le Centre d'allotement, l'Atelier-relais, le Service Public d'Assainissement non collectif, la Plateforme de Rénovation énergétique et la Zone d'activité des Fours à Chaux.

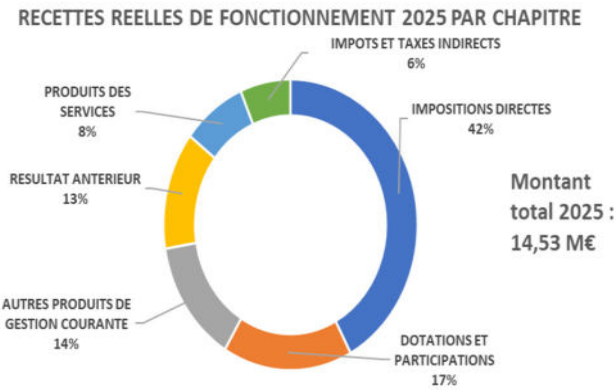
Réalisation du budget principal (hors opérations d'ordre)

Dépenses réelles : 10 122 228 €



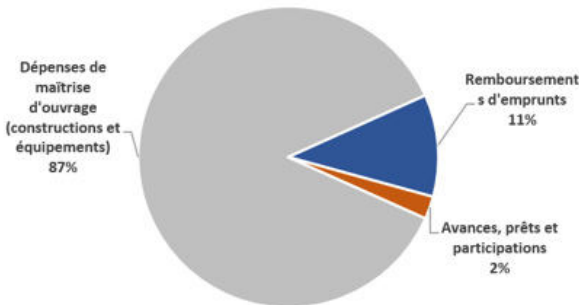
FONCTIONNEMENT

Recettes réelles : 14 533 763 €

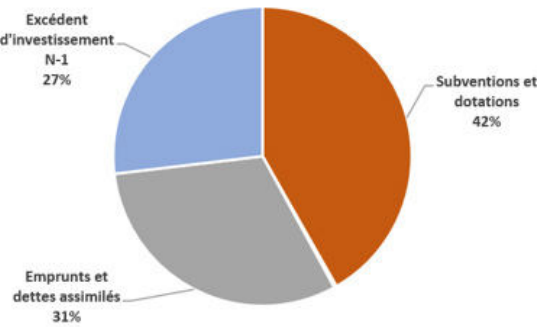


INVESTISSEMENT

Dépenses réelles : 3 705 653,85 €



Recettes réelles : 3 217 200,68 €



Détail de la fiscalité et des dotations :

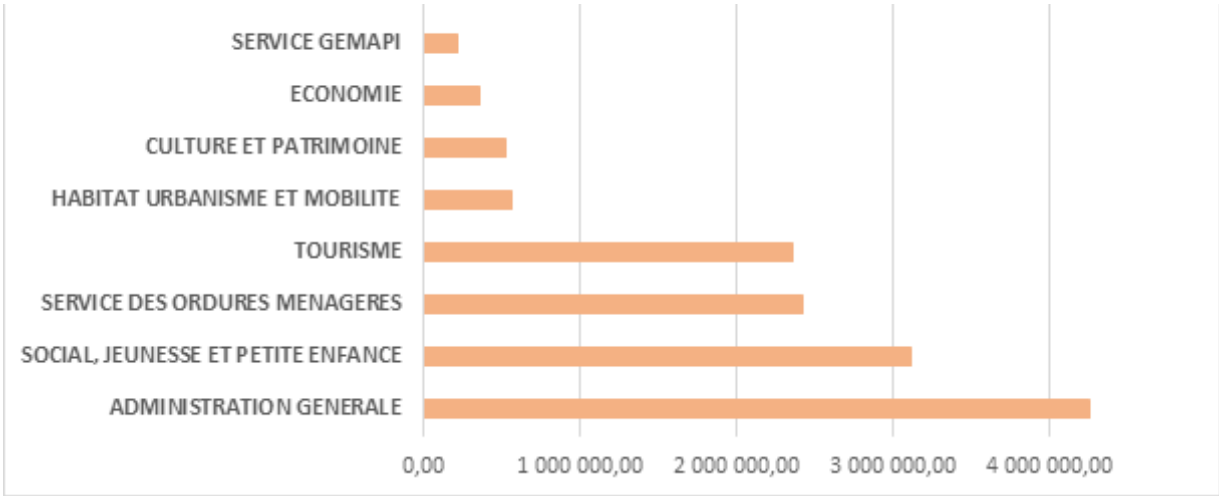
Les taux de fiscalité additionnelles sur la taxe foncière bâtie et non bâtie, ainsi que celle de la taxe d’habitation sur les résidences secondaires respectivement 3,90%, 7,33% et 4,29% sont inchangés, de même que la contribution foncière des entreprises (CFE) à 36,83%.

Les taux de Taxe d’enlèvement des ordures ménagères restent inchangés sur les 5 zones : (14,20% aux Eaux-Bonnes, 13,25% à Laruns, 12,36% à Arudy, 12,09% sur les 15 autres communes, 10,57% aux Etchartes).

	Produit 2025
Fiscalité indirecte et redevances	2 909 986,68 €
Fiscalité directe	6 129 597,57 €
Dotations et compensations	2 392 173,03 €
Total	11 431 757,28 €

Les dotations sont composées essentiellement des allocations compensatrices versées par l’Etat suite à la réforme de la fiscalité versées pour un montant de 1 422 883 € et de la Dotation Globale de Fonctionnement pour un total de 581 346 € (2 parts : Dotation d’intercommunalité et Dotation de compensation de la part salaire de la CFE des entreprises).

La réalisation du budget principal par politique
(toutes sections confondues – dépenses réelles)



La dette

	Capital restant dû au 31/12/2025
Budget principal	4 583 588,44
Budgets annexes et autonomes	8 177 132,47
Budget Abattoir	237 340,71
Budget Centre d'allotement	31 619,25
Budget EHPAD de la Vallée d'Ossau	5 589 500,36
Budget Espace Laprade	762 830,59
Budget Pole santé solidarité	1 555 841,56
TOTAL	12 760 720,91

L’encours de dette au 31/12/2025 du budget principal s’élève à 4 583 588,44 €. La capacité de désendettement du budget principal s’établit à 1,8 années.

La dette des budgets annexes et autonomes est compensée par les loyers et redevances versées par les locataires.

The background is a solid green color. In the upper left corner, there are two white curved lines that sweep across the top of the page, creating a sense of movement or a stylized graphic element.

Économie

Modernisation et extension de la ZAE du Touya

Chiffres clés

- 44 810 m² à aménager
- 43 698 € d'études préalables : géomètre, géotechnique, écologie, maîtrise d'œuvre
- 7 entreprises présentes sur la zone

Objectifs

- Exemplarité en matière d'aménagements mutualisés et respectueux de l'environnement.
- Accompagnement par l'AUDAP pour une orientation vers les choix les plus vertueux

Publics concernés

- Les entreprises de la zone et leurs salariés
- Les acteurs économiques du territoire

La zone d'activités du Touya constitue la dernière réserve foncière d'envergure à destination économique du territoire. Située dans un écrin de verdure, à la croisée de diverses pratiques, économique, de sports et de loisirs, son aménagement devra répondre aux enjeux environnementaux, économiques et de multi usages.

Fait marquant

Le 26 septembre 2025, la communauté de communes, en partenariat avec l'AUDAP, a organisé une journée sur site afin d'échanger sur les besoins des entreprises, les difficultés rencontrées au quotidien et les pistes de mutualisation des espaces communs.

L'ensemble des entreprises de la zone ont répondu présentes. L'AUDAP et la communauté de communes ont présenté le projet et une déambulation au sein de la zone a permis d'identifier les principaux enjeux à prendre en compte : manque de signalétique et dangerosité d'un carrefour, besoin d'espaces de rencontre, besoin d'espaces supplémentaires pour une entreprise, présentation des projets de développement des entreprises NEXTEAM et STIFrance, sécurisation des déplacements piétons, lien à construire avec la guinguette du Val Eveillé, etc.



Pôle d'activités Laprade

Chiffres clés

- 12 entreprises locataires
- 61 673,36 € d'investissements réalisés pour la mise aux normes du système de Sécurité incendie (SSI) et pour la création d'un deuxième ERP (établissement recevant du public) destiné à la Recyclerie

Objectifs

- Proposer des solutions immobilières aux entreprises
- Créer des synergies entre les différents acteurs présents au sein du pôle
- Faciliter l'installation d'entreprises sur le territoire
- Rendre attractif le territoire de la vallée d'Ossau pour toute personnes désireuses d'installer son activité économique sur le territoire

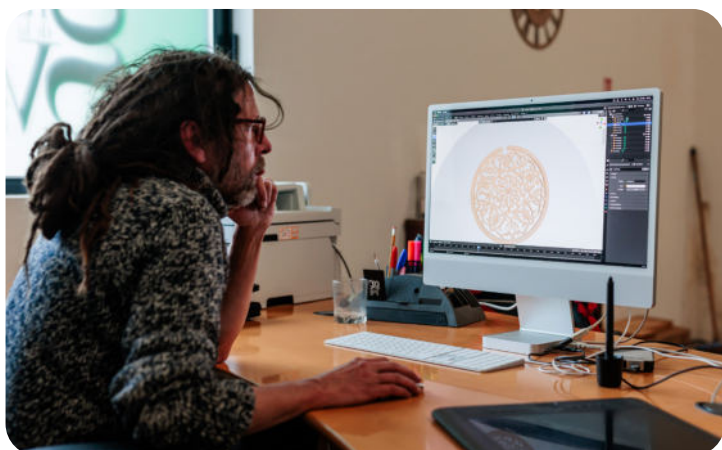
Publics concernés

- Les entreprises locataires
- Les clients de la recyclerie

Inauguré en décembre 2019, le pôle d'activités Laprade héberge aujourd'hui : EcoPrefa (ou Préfa Bois Béarn), L'observable : activité artistique, spectacle Versant Vivant, Margaux Brossier : teinture textile, Marguerite Soulier : feutrage de laine de brebis, Les Graveurs de la Vallée, Mélanie Jardelle Tapisserie, La Recyclerie Ecosolidaire d'Ossau, Kaathayatraa, Technic Accès et héberge en stockage : Fromagerie Matocq, Shem Le Hourat, Shem l'atelier de Laruns.

Faits marquants

Afin d'accueillir la Recyclerie au sein du Pôle d'Activités Laprade et que celle-ci puisse exercer son activité convenablement, la communauté de communes a fait intervenir un architecte, un coordonnateur SSI et une entreprise d'électricité pour la création d'un deuxième ERP.



Créations et reprises d'entreprises

Accompagnement et prêt à taux 0

Chiffres clés

2 prêts attribués pour un montant total de 9 000 €

- Création de la boutique Maison d'Êtres : 5 000 €
- Reprise de l'Institut Alexia : 4 000 €

Objectifs

- Accompagner et soutenir les porteurs de projets en création et reprise d'entreprises
- Accompagner les entreprises dans la recherche de financements et la recherche de locaux.

Publics concernés

- Les porteurs de projets en création et reprise d'entreprise
- Les entreprises du territoire

La Communauté de communes accompagne les porteurs de projets dans leurs démarches de création ou de reprise d'entreprise, notamment en les soutenant dans la recherche de financements et de locaux professionnels. Depuis 2021, elle a mis en place, en partenariat avec l'association Initiative Béarn, un dispositif de prêts à taux zéro destiné à compléter les aides financières accordées par l'association. Ces prêts, d'un montant compris entre 2 000 € et 5 000 €, sont remboursables sur quatre ans.

En 2025, deux porteuses de projet ont bénéficié d'un prêt d'honneur :

- Tea Leng LIM pour la création de sa boutique Maison d'Êtres à Laruns, qui regroupe de nombreuses créations artisanales originales venues d'ici et d'ailleurs : vêtements, bijoux, maroquinerie, décoration d'intérieur...
- Margaux ESTOURNES pour la reprise de l'institut de beauté Alexia situé à Arudy. Rebaptisé Perla, l'institut de Margaux propose de nombreux soins du corps, épilations et massages bien-être, mais aussi de nouvelles prestations dédiées aux sportifs et femmes enceintes.

La CC accompagne les porteurs de projets et les entreprises à chaque étape de leur développement : accueil, orientation vers les partenaires adaptés, recherche de financements et de locaux. Les projets accompagnés concernent des secteurs variés tels que le commerce, les services, le tourisme, l'artisanat, etc. Elle favorise également leur intégration au tissu économique local en les mettant en relation avec les acteurs économiques du territoire représentés par Ossau Pro.

Faits marquants

Participation au Salon Entreprendre organisé par la CCI et la CMA le 1er avril à Bizanos

État d'avancement

L'enveloppe des prêts à taux zéro est de 28 641 € pour l'année 2026



Soutien à l'association Ossau Pro

Chiffres clés

41 880 € de chèques locaux vendus

- 80 adhérents
- 8 moments de convivialité organisés favorisant le partage d'expérience et la coopération des professionnels
- 11 commissions de travail

Objectifs

- Dynamiser le tissu économique
- Favoriser la consommation locale
- Soutenir et valoriser les acteurs économiques locaux

Public concerné

Les entreprises du territoire

À la suite de la crise sanitaire liée à la Covid-19, les acteurs économiques de la vallée d'Ossau ont exprimé le besoin de se rassembler et de trouver des solutions communes face aux difficultés rencontrées. Ce contexte a fait émerger une dynamique collective portée par les socioprofessionnels, soucieux de renforcer leurs liens et de valoriser leurs savoir-faire.

Souhaitant soutenir cette initiative, les élus de la CC se sont engagés aux côtés des socioprofessionnels pour accompagner la structuration de l'association Ossau Pro. Cette volonté s'est traduite par la mise à disposition d'une salariée, chargée d'animer le réseau et de développer les projets de l'association.

Aujourd'hui avec près de 80 adhérents issus de secteurs d'activité variés, Ossau Pro s'est imposée comme un acteur clé de la dynamique économique de la vallée d'Ossau. Véritable réseau de coopération, l'association favorise les échanges, le partage d'expériences et le développement de projets collectifs entre professionnels du territoire.

La CC soutient son fonctionnement par la mise à disposition de locaux et d'équipements nécessaires à son activité. Depuis sa restructuration en début 2025, accompagnée par le DLA

(2024), l'association s'appuie sur des commissions thématiques qui renforcent l'implication des adhérents et le dialogue avec les partenaires institutionnels.

Ossau Pro poursuit ses actions de valorisation des savoir-faire locaux, d'animation du réseau économique et de représentation des professionnels dans les réflexions liées au développement du territoire. Elle contribue également à la dynamisation de l'économie locale à travers le dispositif des chèques locaux, qui soutient la consommation de proximité et renforce les liens entre habitants et acteurs économiques.

Faits marquants

- Création d'un livret d'accueil à destination des nouveaux entrepreneurs installés dans la vallée en collaboration avec les services de la CC.
- Création d'une plateforme dédiée aux adhérents d'Ossau Pro sur laquelle ils peuvent retrouver les projets de territoire menés à l'échelle de la vallée d'Ossau, des documents de travail, des comptes rendus de réunion, les actualités des partenaires et une cvthèque.



Actions Collectives de Proximité

Chiffres clés

- 1 diagnostic territorial
- 1 règlement d'intervention validé
- 3 intercommunalités

Objectifs

- Accompagner les TPE du commerce et de l'artisanat
- Dynamiser l'économie de proximité du territoire de la Montagne Béarnaise
- Dynamiser les centre-bourgs de la Montagne Béarnaise

Public concerné

Les entreprises artisanales et commerciales de la Montagne Béarnaise

Les commerçants et artisans qui ont des projets de modernisation de leurs sites marchands pourront solliciter les communautés de communes pour bénéficier d'aides directes après avoir réalisé un Bilan-Conseil accompagné par la CCI Pau Béarn. Les secteurs d'activités bénéficiaires sont les bar-restaurants, les commerces sédentaires et non sédentaires alimentaires et les commerces sédentaires et non sédentaires non-alimentaire qui ont un besoin d'investissement d'au moins 8000 € HT. Pour les artisans d'art, le plancher d'investissement est de 5000 € HT. Le financement s'élèvera à hauteur de 30% des dépenses éligibles.

ANNEXE 1 : ACTIVITES ELIGIBLES (CODE NAF/APE)

Alimentaire :

1013B - Charcuterie
1052Z - Fabrication de glaces et sorbets
1071B - Cuisson de produits de boulangerie
1071C - Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
1071D - Pâtisserie
1082Z - Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie
1083Z - Transformation du thé et du café
1085Z - Fabrication de plats préparés
4711A - Commerce de détail de produits surgelés
4721Z - Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé
4722Z - Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé
4723Z - Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé
4724Z - Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé
4725Z - Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé
4729Z - Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé
4711B - Commerce d'alimentation générale
4711C - Supérettes

Bar, Restauration, Café :

5510Z - Hôtels et hébergement similaire
5610A - Restauration traditionnelle
5630Z - Débits de boissons
5621Z - Services des traiteurs

Soins - Beauté :

4775Z - Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé
9602A - Coiffure
9602B - Soins de beauté
9604Z - Entretien corporel

Autres commerces :

4761Z - Commerce de détail de livres en magasin spécialisé
4762Z - Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé
4765Z - Commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé
7420Z - Activités photographiques
4726Z - Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé
4776Z - Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux
1413Z - Fabrication de vêtements de dessus
1419Z - Fabrication d'autres vêtements et accessoires
3212Z - Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie
3213Z - Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires
4771Z - Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
4772A - Commerce de détail de la chaussure
4772B - Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage
4777Z - Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé
4778Z - Autres commerces de détail spécialisés divers

Autres services :

9511Z - Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques
9521Z - Réparation de produits électroniques grand public
9522Z - Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin
9523Z - Réparation de chaussures et d'articles en cuir
9524Z - Réparation de meubles et d'équipements du foyer
9525Z - Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie
9529Z - Réparation d'autres biens personnels et domestiques
9601B - Blanchisserie-teinturerie de détail

Valorisation du pastoralisme ossalois

Etude de programmation pour la création d'un outil

Chiffres clés

- 6 ateliers de concertation organisés
- Une vingtaine de structures représentées lors de ces ateliers
- 55 500 € d'étude de programmation
- 1 étude de marché
- 400 courriers envoyés pour répondre à une enquête
- 35 réponses au questionnaire
- 26 entretiens semi-directifs avec des exploitants agricoles

Objectifs

- Valoriser l'activité pastorale
- Relancer une offre indoor sur le territoire
- Travailler sur la valorisation économique, patrimoniale et touristique de l'activité pastorale

Publics concernés

- Les exploitations agricoles
- Les habitants du territoire
- Les visiteurs, excursionnistes et touristes

L'étude de programmation pour la requalification du site de la Falaise aux Vautours en espace de valorisation de l'activité pastorale se poursuit. Après les six premiers ateliers de travail réunis en 2024 et 2025, dont l'atelier boutique réunis le 23 janvier 2025, il a été décidé de lancer une étude de marché auprès des agriculteurs du territoire afin d'évaluer la pertinence de proposer une boutique attenante au site muséographique. Plus de 400 courriers ont été envoyés par voie postale afin d'informer l'ensemble des agriculteurs du territoire du projet de construction d'un site de valorisation du pastoralisme et du lancement d'une étude de marché. Il était demandé de répondre à un questionnaire travaillé entre la communauté de communes et le bureau d'études NADEM en charge de l'étude de marché. 35 exploitations ont répondu au questionnaire et 26 entretiens bilatéraux ont été réalisés pour approfondir les réponses au questionnaire. Cet échantillon limité mais représentatif, a manifesté son intérêt pour le projet et confirme la tendance des entretiens réalisés durant l'été et le début de l'automne. Les répondants au questionnaire et les personnes rencontrées manifestent :

- Un soutien global à la boutique en tant que projet de territoire

- Des attentes fortes en matière de gouvernance, d'équité et de lisibilité
- Des réserves concrètes sur la logistique et la question des marges.

Fait marquant

Une rencontre entre la communauté de communes, la commune d'Aste-Béon, la Sous-préfecture et les services de la DDTM (Direction Départementale des territoires et de la Mer) a eu lieu le 17 octobre afin d'évoquer les contraintes urbanistiques du site actuel de la Falaise aux Vautours à Béon. Plusieurs scénarii ont été évoqués et devront être tranchés courant 2026.



Accompagnement et valorisation de la filière agricole

Chiffres clés

- 5 vidéos valorisant les pratiques agropastorales diffusées,
- 27 événements en lien avec l'agriculture répertoriés sur la carte interactive,
- 13 fermes en vente directe répertoriées,
- 4 751 € reversés à des structures agricoles locales,
- 5 structures accompagnées

Objectifs

- Maintenir l'activité pastorale sur le territoire
- Communiquer plus efficacement sur les pratiques liées à l'agriculture de montagne
- Soutenir les actions agricoles collectives de proximité
- Faciliter la transhumance pour les éleveurs

Publics concernés

- Les agriculteurs
- Les habitants
- Les visiteurs, les touristes

Depuis 2020, la collectivité développe une politique agricole, pastorale et de circuits courts visant à répondre aux enjeux identifiés par la profession (cf enquête réalisée en 2021). En lien étroit avec les acteurs agricoles du territoire, la Communauté de communes de la vallée d'Ossau met en œuvre des actions en faveur de la valorisation des pratiques agricoles, du soutien aux initiatives locales et plus globalement du maintien de l'activité.

1. Communication pastorale

Dans le cadre de sa stratégie de communication pastorale, la CC poursuit ses actions de valorisation des métiers et savoir-faire agricoles. Le site internet Pastoralis propose depuis 2025 une carte interactive des producteurs locaux, un agenda des événements pastoraux ainsi que des vidéos immersives consacrées au quotidien des éleveurs : traite, transhumance, conduite des troupeaux, fabrication du fromage ou encore fonctionnement des saloirs d'estive. Ces outils contribuent à mieux faire connaître le rôle essentiel de l'agriculture et du pastoralisme dans l'entretien des paysages et la production de produits locaux emblématiques. .

2. Sécurisation de la transhumance collective

Depuis 2021, la Communauté de communes, en partenariat avec les Commissions syndicales du Haut

Ossau et de Bielle et Bilhères, ainsi que le Département des Pyrénées-Atlantiques, œuvre à sécuriser la transhumance sur la D934. En 2025, la fermeture temporaire de la route entre la villa Caprice et Fabrèges a été reconduite pour assurer la sécurité des bergers et de leur troupeau. Une agence de sécurité a été mobilisée pour veiller au respect de l'arrêté et une signalétique adaptée a été mise en place pour informer les usagers.

3. Soutien aux initiatives agricoles

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes est engagée en faveur du maintien du pastoralisme et du soutien aux collectifs d'agriculteurs œuvrant sur le territoire. En 2025, la CC a soutenu financièrement 5 structures pour un montant total de 4 751 € :

- Association des Eleveurs et Transhumants des Vallées Béarnaises : 3077 €
- Association Mangez Béarnais : 500 €
- Collectif Fermier : 309 €
- Foire Agricole de Gère-Belesten : 500 €
- SCI Pau Béarn Pyrénées : 365 €

Des initiatives qui s'inscrivent dans une logique de valorisation des produits, de promotion des pratiques et des savoir-faire, de la structuration de filières agricoles ou encore de l'emploi.



Abattoir d'Ossau

Chiffres clés

- 600 tonnes d'ovins abattus
- 4 clients majeurs
- 150 000 € d'investissement réalisés
- 400 000 € d'investissements projetés

Publics concernés

- L'Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) Abattoir d'Ossau
- L'entreprise locataire
- Les clients de l'abattoir

La communauté de communes est propriétaire de l'outil abattoir et de la salle de découpe attenante. La gestion de cet outil est confiée à l'EPIC Abattoir d'Ossau. Le travail commun entre la communauté de communes et d'EPIC permet de travailler un projet structurant qui permettra de maintenir l'outil sur le territoire.

Objectifs

- Maintenir une activité d'abattage sur le territoire
- Maintenir et développer la filière agroalimentaire

Réhabilité en 2013, l'abattoir d'Ossau situé à Louvie-Soubiron, fera prochainement l'objet de travaux de modernisation et d'extension de la salle de découpe pour un montant estimé à 530 000 €. Ce projet vient répondre en partie aux mises en demeure de la Direction Départementale de Protection des Populations (DDPP) et au besoin de modernisation de l'outil. En ce qui concerne l'extension de la salle de découpe, celle-ci est louée à une entreprise privée, qui, pour pouvoir exercer dans de bonnes conditions, doit bénéficier de locaux d'hygiène et sociaux dédiés. Aujourd'hui ces espaces sont mutualisés avec l'abattoir.



Projet Alimentaire de Territoire

Chiffres clés

- 2 établissements scolaires participant à l'expérimentation Lo Topin,
- 19 élus et gestionnaires présents à la journée technique sur la restauration collective.

Objectifs

- Valoriser les producteurs béarnais et leurs produits,
- Sensibiliser le jeune public au patrimoine culinaire béarnais,
- Mieux comprendre les enjeux autour de l'agriculture,
- Informer et sensibiliser les élus et gestionnaires de restaurations collectives.

Publics concernés

- Les producteurs locaux
- Les jeunes
- Les habitants
- Les élus
- Les gestionnaires

Depuis 2020, la CC participe au Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays de Béarn, labellisé Programme National pour l'Alimentation, dont l'objectif est de développer une alimentation locale, durable et accessible à tous. Les actions menées portent notamment sur la préservation du foncier agricole, le développement des circuits courts, l'approvisionnement local de la restauration collective et la valorisation du patrimoine alimentaire béarnais.

Dans ce cadre, de nombreux projets ont émergé en 2025 :

1. Une rencontre dédiée à la restauration collective a été organisée en mars, réunissant élus, gestionnaires et cuisiniers du territoire. Cette journée a permis de présenter les résultats de l'enquête menée auprès des établissements de la vallée, d'échanger sur les obligations réglementaires et d'identifier des solutions favorisant l'intégration de produits locaux dans les menus.

2. Le projet pédagogique Lo Topin – A hum les marmites ! vise à sensibiliser les jeunes au patrimoine alimentaire, aux savoir-faire agricoles et aux pratiques culinaires locales. Le parcours s'articule autour de

plusieurs temps : découverte des produits locaux et des recettes traditionnelles en classe, rencontre avec des producteurs et artisans du territoire, ateliers culinaires et temps festif autour de l'alimentation. En 2025, l'école de Sévignacq-Meyracq et le collège de Laruns ont participé à l'expérimentation de ce projet. Face au succès de cette démarche, le dispositif sera déployé auprès des élèves de 6èmes des collèges d'Arudy et de Laruns.

3. Pour finir, la CC a été associée à des travaux collectifs visant à mieux comprendre les dynamiques agricoles du territoire. Ces réflexions ont notamment porté sur des enjeux fonciers, de transmission des exploitations, d'installation de nouveaux agriculteurs et de l'évolution des pratiques agricoles. Cette étude a contribué à mieux identifier les besoins du territoire et d'orienter les futures actions en faveur du maintien d'une agriculture vivante et nourricière dans le Béarn

Evènement marquant

Journée de clôture du projet Lo Topin à Pau en juin 2025 qui a rassemblé 8 établissements scolaires du Béarn et a permis de sensibiliser près de 500 élèves.



Emplois saisonniers et pluriactivité

Chiffres clés

- 1.9 ETP mobilisés pendant 2 ans sur la Vallée d'Ossau et le Haut-Béarn
- 2 enquêtes terrain – réponses enquête estivale : 46 employeurs et 138 saisonniers
- 27 entretiens exploratoires
- 11 actions expérimentales

Objectifs

- Mieux accueillir et loger les saisonniers
- Adapter l'emploi saisonnier aux conséquences du changement climatique

Publics concernés

- Saisonniers
- Employeurs

Le territoire du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau est représenté par une forte saisonnalité, avec des activités économiques épousant plus ou moins le rythme des saisons et renvoyant à des activités touristiques ou de productivités. Dans un contexte de transition climatique, ces activités

saisonniers sont confrontées à de fortes incertitudes, notamment lors des saisons hivernales. Ces transformations interrogent la stabilité et la durabilité de l'emploi en montagne de moyenne altitude. De plus, les entreprises locales, en particulier les TPE, font face à des difficultés croissantes : raréfaction de la main-d'œuvre, faible fidélisation, manque de qualification, etc. Ces freins résonnent avec les problématiques structurelles du marché de l'emploi. En parallèle, les problématiques périphériques telles que le logement, la mobilité, limitent l'attractivité de ces emplois.

Pour répondre à ces enjeux, une réflexion a été lancée entre juillet 2023 et juin 2025 : le projet ESTELAM – Emplois et Saisonnalité du Territoire de la Montagne Béarnaise. Cette initiative a été animée par l'association Transition, en partenariat avec l'association Pôle Pyrénées Métier de la Montagne (PPMM).

Les objectifs de cet accompagnement étaient multiples : mobiliser l'ensemble des acteurs (directs et indirects) concernés par la saisonnalité, établir un portrait précis de l'emploi saisonnier sur le Haut-Béarn et la Vallée d'Ossau, cerner les leviers d'actions pour renforcer l'attractivité des emplois saisonniers et engager des actions concrètes en réponse aux problématiques identifiées.

Le projet s'est décliné en deux phases, avec la réalisation d'un diagnostic territorial, pour réaliser une photographie de l'activité saisonnière sur le territoire, et une phase d'expérimentations.

Terminé en juin 2025, le projet ESTELAM aura permis de mettre en évidence plusieurs enseignements : un enjeu à maintenir une animation partenariale dans la durée, de continuer à observer et quantifier la problématique saisonnière, d'informer sur les métiers et les parcours pour accompagner la pluriactivité et la polyvalence, etc.

Une continuité à ESTELAM est aujourd'hui lancée via la mise en œuvre d'un projet, appelé CIMA 360° - Compétences Innovantes en Montagne pour une Adaptation à 360°. Le projet est mené à l'échelle du Massif des Pyrénées et est coordonné par l'Agence des Pyrénées. Il a pour objectif d'accompagner le développement des compétences dans les territoires de montagne en réponse aux changements climatiques et aux évolutions démographiques. A travers l'implication de l'association Transition dans CIMA 360°, la Vallée d'Ossau et le Haut-Béarn sont identifiés comme territoires pilotes pour la mise en œuvre de certaines actions.





Urbanisme Habitat Mobilités

Demandes d'autorisation d'urbanisme

Instruction

Chiffres clés

En 2025 (du 16/11/2024 au 15/11/2025), le service a instruit 586 dossiers (contre 534 l'année précédente), dont 94 permis de construire (de toute nature).

Publics concernés

- Les particuliers
- L'ensemble des professionnels (architectes, géomètres, entreprises...)

La CC Vallée d'Ossau assure l'instruction des actes d'urbanisme via un service mutualisé pour le compte de 14 des 18 communes de la Vallée (3 communes ont fait le choix de conventionner avec l'Agence Publique de Gestion Locale et une commune voit ses actes d'urbanisme être instruits par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques).

Objectifs

Instruire l'ensemble des actes d'urbanisme :

- permis de construire
- permis d'aménager
- permis de démolir
- déclarations préalables
- certificats d'urbanisme.

Renseigner les usagers avec un service de proximité sur les différentes possibilités légales qui leur sont offertes

Offrir une assistance technique pour mener à bien leurs différents projets.



Élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale

Dates clés

- 24 juillet : le conseil communautaire a tiré le bilan de la concertation et a arrêté le projet de SCoT pour consultation des Personnes Publiques Associées et mise à l'enquête publique
- 19 novembre au 19 décembre : enquête publique

Objectif

Se doter d'un outil de planification stratégique à l'échelle de la Vallée d'Ossau qui fixera les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les 20 années à venir.

Publics concernés

- 18 communes du territoire
- habitants du territoire
- Acteurs économiques de la Vallée d'Ossau

Le SCoT est un document d'urbanisme qui fixera les grandes orientations en matière d'habitat, d'économie, de mobilités, de préservation de l'environnement... Il s'imposera aux documents d'urbanisme communaux (PLU et cartes communales).

L'élaboration d'un SCoT s'effectue en plusieurs étapes :

- Diagnostic du territoire (validé en 2023) : il présente les forces et faiblesses du territoire et donc les enjeux qui en découlent. Il permet de construire la stratégie politique.
- Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) : il s'agit du document stratégique du SCoT, issu des enjeux

qui ont émergé du diagnostic. C'est le document socle du SCoT dont vont découler les actions (débattu en conseil communautaire de juin 2024)..

- Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) : il s'agit du document qui répertorie les prescriptions et préconisations qui s'appliqueront aux documents d'urbanisme (2025).

- Phase administrative et enquête publique : c'est la phase de consultation de toutes les administrations qui se conclue par une enquête publique permettant à l'ensemble de la population de donner un avis sur le projet.

Faits marquants

En 2026 : modification éventuelle du dossier suite à l'enquête publique et approbation du SCoT en conseil communautaire



Programme Petites villes de demain

Chiffres clés

- 10 actions abouties (44%)
- 9 actions engagées (39%)
- 2 actions suspendues (8%)
- 2 actions à venir (8%)

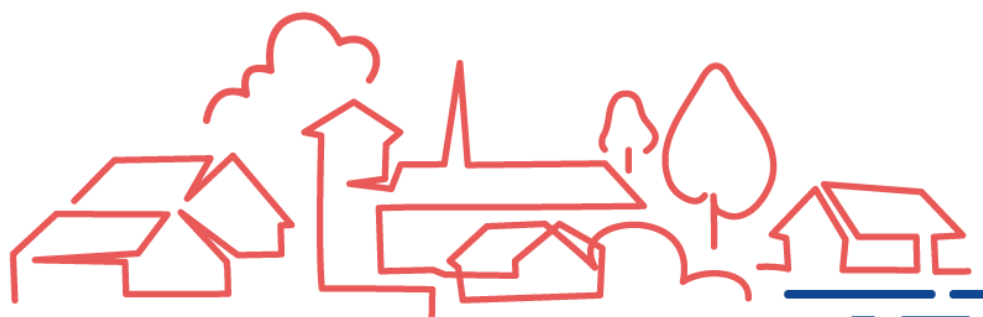
Objectifs

- Accélérer la revitalisation des centralités
- Répondre aux enjeux habitat du territoire

Publics concernés

- Communes d'Arudy et de Laruns
- 18 communes de la Vallée d'Ossau

Après 3 ans de travail et d'élaboration d'une stratégie d'action, la convention d'adhésion au dispositif Petites Villes de Demain a été signée en 2023. Elle concerne les communes d'Arudy et de Laruns avec 23 actions qui permettent de répondre aux enjeux du territoire de la Vallée d'Ossau. En novembre 2025, un bilan à mi-parcours de la convention et du programme « Petites Villes de Demain » a été réalisé et présenté en Comité de Projet. Ce bilan a mis l'accent sur les actions menées sur le sujet de l'habitat, défini comme prioritaire à l'échelle de la Vallée d'Ossau. L'ensemble des actions et sous actions « habitat » ont été menées en 2025, notamment avec la définition et la mise en œuvre d'une stratégie habitat à l'échelle intercommunale.



Petites villes de demain

Mise en oeuvre d'une politique intercommunale en faveur de l'habitat permanent.

Chiffres clés

- 380 000 € mobilisé pour la période 2026 – 2031 sur trois volets
- Programme de création et de réhabilitation de 125 logements publics entre 2026 et 2031

Objectifs

- Accompagner les communes et bailleurs sociaux pour poursuivre la production de logements à loyer modéré
- Favoriser la réhabilitation des logements communaux
- Accompagner les propriétaires de logements vacants pour la remise sur le marché de leur bien
- Soutenir la production de logement locatifs à loyer modéré

Publics concernés

- 18 communes de la Vallée d'Ossau
- Bailleurs sociaux
- Propriétaires de logements vacants des communes d'Arudy et de Laruns

Dans le cadre de la stratégie habitat, une programmation a été établie avec les communes pour atteindre les objectifs de production de logements fixés par le SCoT. Afin d'y parvenir, un fonds d'intervention a été créé et voté en juillet 2025. Dédié exclusivement aux opérations d'acquisition-réhabilitation, ce fonds vise à soutenir le montage des projets les plus complexes, dont l'équilibre financier reste difficile à atteindre. Cela concerne 3 volets :

- Création de logements communaux
- Création de logement locatif social
- Réhabilitation de logements communaux

De plus, un travail d'identification des logements vacants en cœur de village a été réalisé. Des courriers ont été envoyés aux propriétaires de ces logements sur les communes d'Arudy et de Laruns. Un accompagnement du service habitat et de l'espace conseil France Rénov' leur a été proposé avec :

- Présentation des aides existantes
- Conseils techniques sur la question énergétique
- Présentation des dispositifs de sécurisation des loyers et de gestion locative
- Accompagnement dans les démarches administratives

À Arudy, une visite d'un immeuble vacant en cours de réhabilitation a permis aux propriétaires locaux d'échanger concrètement sur leurs projets et de lever les freins techniques ou financiers.



Accompagnement des propriétaires de logements vacants

Objectifs

- Accompagner les propriétaires de logements vacants pour la remise sur le marché de leur bien
- Soutenir la production de logement locatifs à loyer modéré

Public concerné

Propriétaires des communes d'Arudy et de Laruns

En mai 2025, des courriers ont été envoyés aux propriétaires de logements identifiés comme vacants des communes d'Arudy et de Laruns. Un accompagnement du service habitat et de l'espace conseil France Rénov' leur a été proposé avec :

- Présentation des aides existantes
- Conseils techniques sur la question énergétique
- Présentation des dispositifs de sécurisation des loyers et de gestion locative
- Accompagnement dans les démarches administratives

Pour les deux communes 70 courriers envoyés, 22 propriétaires ont répondu et 10 ont été rencontrés. Suite à ce travail, certains propriétaires se sont engagés dans des études pré-opérationnelles, accompagnées financièrement par le département, afin d'étudier la faisabilité de leur projet pour la réalisation de logements locatifs à loyer modéré.

À Arudy, une visite d'un immeuble vacant en cours de réhabilitation

a permis aux propriétaires locaux d'échanger concrètement sur leurs projets et de lever leurs derniers freins techniques ou financiers. Cet événement visait à partager de bonnes pratiques et montrer la faisabilité de ces rénovations complexes. Portée par un investisseur privé avec le soutien de l'ANAH et du Département 64 dans le cadre du dispositif Loc'Avantages, cette opération a permis la création d'un commerce en rez-de-chaussée et de 4 logements locatifs à loyer maîtrisé

En 2026, il y aura un nouvel envoi de courriers aux propriétaires et le lancement des premières études pré-opérationnelles sur des logements identifiés..



Espace Conseil France Rénov' Montagne Béarnaise

Service mutualisé CC Vallée d'Ossau, CC Haut-Béarn et CC Pays de Nay

Chiffres clés

1379 contacts en missions de premier (information), 2ème (conseil sur rdv) et 3ème niveaux (appui de projet)

Objectif

Accompagnement des particuliers dans leur projet de rénovation énergétique (isolation, chauffage et ventilation)

Publics concernés

- Propriétaires occupants de leur résidence principale
- Propriétaires bailleurs ,
- Propriétaires de résidence secondaire

Une année difficile pour les dossiers énergie :

L'année 2024 a été exceptionnelle à la fois par le niveau des aides possibles et par le nombre de dossiers réalisés. L'année 2025 a commencé sur le même rythme.

Mais, comme trop souvent dans la rénovation énergétique, le nombre de fraudes a quant à lui explosé. L'Etat a donc décidé de fermer le guichet d'aides à la rénovation pour les travaux de rénovation globale le 23-06-2025 (ce dernier n'a réouvert qu'en septembre 2025, uniquement pour les particuliers aux revenus très modestes, et ce, avec une forte diminution des plafonds subventionnables et donc des aides possibles).

Le nombre de dossiers accompagné par le service a donc subi cet arrêt.

Les gens ont toujours autant contacté le service (913 nouveaux contacts de premier niveau, contre 1018 en 2024 et 976 en 2025). Mais par contre,

le nombre de rdv dits « conseils personnalisés » a chuté (254 en 2025, contre 456 en 2024 et 520 en 2023).

Aussi, le nombre de dossiers accompagnés en tant qu'accompagnateur renov' s'est lui aussi effondré. 23 dossiers accompagnés en 2025 contre plus de 100 en 2024 (la division des aides par 2 voire par 3 pour les revenus dits « supérieurs » sont aussi une explication à cette chute).

Une année réussie pour les dossiers autonomie :

Les dossiers « autonomie », visant à adapter les logements au vieillissement de la population (ex : mise en place d'une douche à l'italienne, d'un monte-escalier...), peu impactés par la fraude, n'ont pas subi d'arrêts en 2025. Le nombre de dossiers accompagné en 2025 a même augmenté (97 contre 85 en 2024).



OssauLib' Transport à la demande

Chiffres clés

- 3 451 voyageurs transportés en 2025 (+3% par rapport à 2024).
- 22688 km parcourus en charge (19570 km en 2024).
- Taux de groupage : 18% (23% en 2022).
- 172 utilisateurs différents
- Jours les plus fréquentés : mardi (822 réservations) et vendredi (1154 réservations)

Objectifs

- Favoriser l'accès aux services et aux commerces
- Maintenir l'autonomie et le lien social pour les personnes ne disposant pas de moyens de transport.

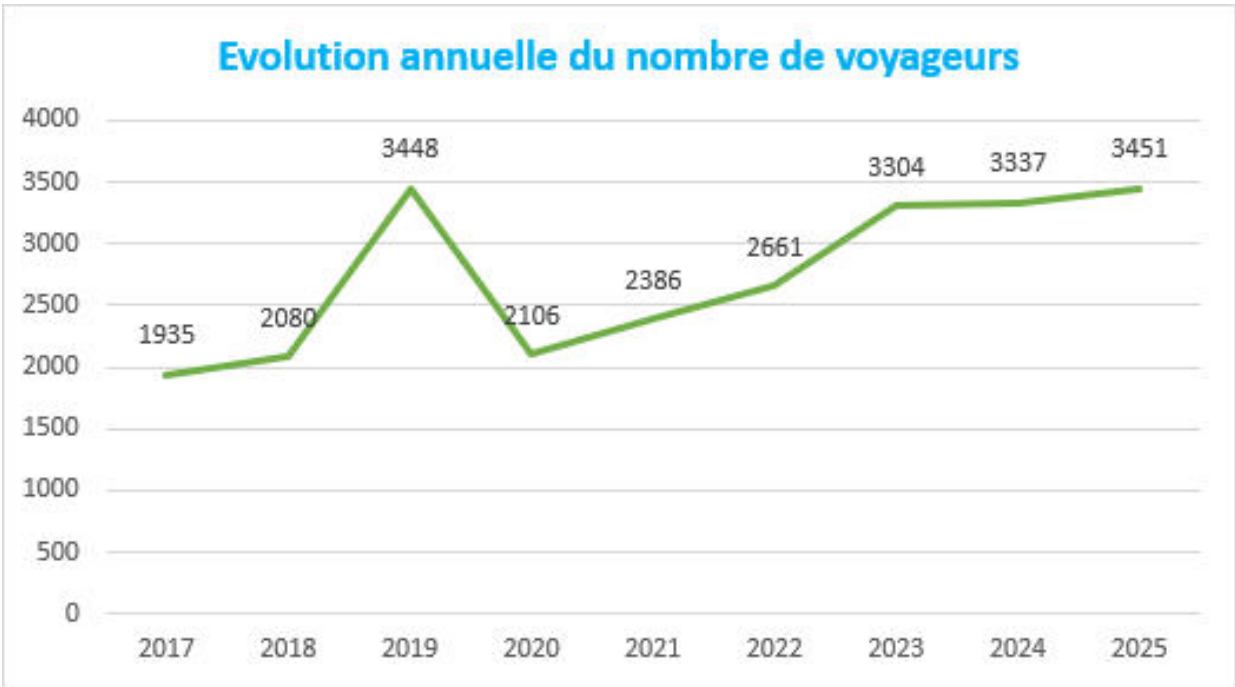
Publics concernés

- Tous les usagers (conditions spécifiques pour les enfants de moins de 17 ans et moins de 11 ans).
- Service adapté aux personnes à mobilité réduite.

Service de transport public collectif de voyageurs à la demande.

En complément des lignes régulières de la Région auxquelles il est raccordé, OssauLib' permet à chacun d'effectuer des déplacements de proximité vers la mairie de sa propre commune ou à destination de pôles d'intérêt local (bourgs-centres, marchés, offre médicale, services administratifs, commerces et services).

Ce service est organisé dans le cadre d'une délégation de compétence de la Région Nouvelle-Aquitaine.



Chiffres clés

- 21 locations : 12 de 3 mois / 9 de 1 mois (21 locations en 2024)
- Seulement une location de vélo classique, l'essentiel des locations étant pour des VAE.
- 5 renouvellements de contrat (0 en 2024)
- 18 VAE / 10 vélos

Objectifs

- Favoriser l'accès à la pratique du vélo (notamment VAE)
- Faire tester et inciter à l'adoption de ce mode de déplacement au quotidien.

Public concerné

Les habitants âgés d'au moins 18 ans.

Vél'Ossau est un service ayant pour objet la location longue durée de vélos et de vélos à assistance électrique à destination des habitants du territoire. La location est limitée à 1 vélo simultanément par foyer.

Les usagers peuvent ainsi profiter de location de vélos à tarifs avantageux sur des durées de 1 ou 3 mois :

- Vélos à assistance électrique : 30€ pour 1 mois / 90€ pour 3 mois

- Vélos : 10€ pour 1 mois / 30€ pour 3 mois

En complément du vélo, des équipements sont fournis pour garantir une utilisation au quotidien (sacoques, chargeur, antivols, kits de réparation des crevaisons).

Fait marquant

Recours au renouvellement de contrat par les usagers (permise depuis octobre 2024 dans la limite de 4 mois cumulés)



Aide à l'achat de VAE

Chiffres clés

- 19 dossiers étudiés :
 - 18 accords
 - 1 refus

(35 dossiers en 2024 dont 33 accords)

Objectifs

- Soutenir les habitants dans l'investissement d'achat d'un VAE.
- Promouvoir la pratique du vélo pour les déplacements quotidiens.

Ce service permet d'octroyer une aide financière pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. Le dispositif ne s'adresse qu'aux personnes physiques. Il est limité à une personne par foyer et par an.

Les vélos éligibles doivent être à destination d'une utilisation quotidienne, ainsi les vélos de type VTT, VTC ou vélo de route ne sont pas concernés. Seuls les équipements neufs sont éligibles. Cette aide correspond à 20% du coût TTC du vélo, plafonné à 200€.

Fait marquant

Réflexions sur l'ouverture du dispositif aux vélos à assistance électrique adaptés aux personnes en situation de handicap

Public concerné

Les habitants âgés d'au moins 18 ans.



Règlement signalétique cyclable

Chiffres clés

- 18 itinéraires identifiés d'intérêt communautaire
- 1 itinéraire signalé en 2025 (Buzy-Voie verte) dans le cadre d'un partenariat avec la CCHB pour la signalisation cyclable intercommunautaire (Buzy-Buziet)

Objectif

Identifier les connexions du Schéma Cyclable de la Vallée d'Ossau en matérialisant les liaisons entre les centre-bourgs et le Camin d'Aussau (itinéraire structurant de ce schéma).

Publics concernés

- Les gestionnaires de voirie (communes et Département) en phase opérationnelle.
- L'ensemble des usagers cyclistes.

A la suite de l'élaboration du Schéma Directeur Cyclable de la Vallée d'Ossau adopté en juillet 2023, la CC a souhaité poursuivre son engagement pour le déploiement des aménagements cyclable en proposant un règlement présentant les modalités d'intervention en matière de commande et d'implantation de la signalisation cyclable sur le territoire.

Ce règlement s'applique aux itinéraires cyclables identifiés d'intérêt communautaire. Pour cela, ils doivent être inscrits au Schéma Directeur Cyclable de la Vallée d'Ossau et répondre à au moins un des critères suivants :

- Relier un centre bourg à la Voie verte de la Vallée d'Ossau
- Être des liaisons intercommunales pour les villages non reliés par la voie verte
- Pour les communes non-inscrites au Schéma Directeur Cyclable de la Vallée d'Ossau, une liaison jusqu'à l'itinéraire relevant de l'intérêt

communautaire le plus proche sera proposée.

La CC intervient sur ces itinéraires en finançant l'acquisition et la pose de la signalisation directionnelle verticale (panneaux de type Dv et mâts)

Fait marquant

Règlement adopté le 5 juin 2025 en Conseil Communautaire



Candidature VELONAT

Chiffres clés

- 12 partenaires (chef de file : le Conseil Départemental des Hautes Pyrénées)
- 4.494 millions e de projets présentés sur l'ensemble des 12 partenaires français et espagnols (dont 198 000€ concernant la CC).
- Projets financés à 65% FEDER dans le cadre de cet appel à projet.

Objectifs

- Proposer une offre d'itinérance gravel en Montagne Béarnaise
- Accompagnement de services de qualité.

Public concerné

Pratiquants de gravel et VTT essentiellement (services profitants aux autres pratiques du vélo)

La candidature intitulée VELONAT a été rédigée en réponse à l'appel à projet Interreg POCTEFA de l'Aire Fonctionnelle Centre sur les mobilités transfrontalières. Cette candidature regroupe 12 partenaires des Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées et Aragon souhaitant travailler ensemble pour le développement d'itinéraires cyclotouristiques transfrontaliers. Ainsi, le plan d'action de la CC Vallée d'Ossau dans le cadre de cette candidature vise à développer et à agrémenter en services (stations de réparation, lavage, communication...) un itinéraire gravel reliant les 3 communautés de communes de la Montagne Béarnaise (CC Haut Béarn, CC Vallée d'Ossau, CC Pays de Nay) sur environ 200km. Les autres partenaires (des Hautes-Pyrénées et espagnols notamment) souhaitent profiter de cet appel à projet européen pour poursuivre la création de la Grande Traversée VTT des Pyrénées déjà existante dans les Pyrénées-Atlantiques.

Faits marquants

- Dépôt des candidatures : novembre 2025
- Décision et réponse aux candidats : mai 2026
- Fin projet : juin 2029

**Interreg
POCTEFA**



Cofinanciado por
la UNIÓN EUROPEA
Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE



Social

Enfance jeunesse

Convention Territoriale Globale

Chiffres clés

- 5 rencontres intergénérationnelles organisées sur les 5 secteurs d'intervention du CIAS ;
- 98 participants au total, dont 82 bénéficiaires et 16 accompagnants ;
- 56 intervenantes à domicile mobilisées dans l'organisation et l'accompagnement des bénéficiaires ;
- 6 agents administratifs du CIAS impliqués dans la coordination et la mise en œuvre du projet ;
- 1 agent de la CCVO mobilisé ;
- 2 animatrices ALSH et 30 enfants associés aux projets intergénérationnels menés avec les accueils de loisirs.

Objectifs

- Renforcer la cohésion sociale et le vivre-ensemble ;
- Sensibiliser les enfants et les jeunes aux valeurs de solidarité, de respect et de partage ;
- Créer des espaces d'échanges entre générations ;
- Lutter contre l'isolement des personnes accompagnées par les différents services du CIAS.

Un nouvel axe intergénérationnel à la Convention Territoriale Globale

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, un axe intergénérationnel a été intégré afin de répondre aux enjeux d'isolement social et de renforcer les liens entre les habitants de la Vallée d'Ossau. Construit conjointement par les services du CIAS et le service ALSH, ce projet vise à favoriser la rencontre entre les générations, développer l'entraide et valoriser les savoirs, les expériences et la mémoire du territoire.

Actions

Afin de garantir une couverture équilibrée du territoire, cinq rencontres intergénérationnelles ont été organisées, à raison d'une manifestation dans chacun des secteurs d'intervention du CIAS. Chaque rencontre associait un atelier thématique et un temps convivial autour d'un goûter partagé.

Secteur de Laruns – Iris Bleu

Organisation d'un après-midi inspiré de « Fort Boyard », imaginé et animé par les enfants du centre de loisirs. Défis, énigmes et jeux coopératifs ont permis de favoriser les échanges entre les participants.

Secteur du Lys – L'Œil du Neez

Animation musicale assurée par le groupe Cant'Ossau. Ce temps de partage a réuni différentes

générations autour du chant et du patrimoine culturel local.

Secteur d'Arudy – Lazerque

Atelier cuisine autour des recettes locales. Les participants ont partagé leurs savoir-faire culinaires et découvert ensemble les traditions gastronomiques de la vallée.

Secteur de Buzy – Le Dolmen

Projection d'un documentaire consacré à la Vallée d'Ossau, suivie d'un temps d'échange permettant aux participants de partager souvenirs et témoignages sur l'histoire locale.

Secteur de Louvie-Juzon – Le Rey

Après-midi autour des jeux de société et de photographies anciennes du territoire. Cette rencontre a favorisé la transmission de souvenirs et la découverte de l'histoire locale par les plus jeunes.

Bilan

Cette première année de mise en œuvre a permis de mobiliser les différents services du CIAS et de la CC Vallée d'Ossau autour d'un projet commun et de créer des temps de rencontre appréciés par les participants. Les actions ont favorisé les échanges entre générations, renforcé le sentiment d'appartenance au territoire et contribué à lutter contre l'isolement des personnes accompagnées.



RPE et LAEP

Relais Petite Enfance et Lieu d'Accueil Enfant Parents

RPE

Chiffres clés

- 343 entretiens individualisés
- 3 réunions d'information
- 58 familles et 28 assistantes maternelles accompagnées
- 82% des assistantes maternelles en activité participent aux ateliers d'éveil
- 10.3% des assistantes maternelles ont participé à des tps d'informations collectives de professionnalisation
- 31.8% des assistantes maternelles se sont formées dans le cadre de la formation continue : recyclage SST

Offre d'accueil individuel :

23 assistantes maternelles en activité (sur 24 agréées) en déc 2025

1 porteur de projet MAM composées de 2 assistantes maternelles déjà en activité

2 Gardes d'enfants à domicile en emploi direct

Le RPE continue de la même manière à informer parents, futurs parents et de les accompagner dans les démarches pour trouver un mode d'accueil (liste d'assistantes maternelles, pré-inscription en crèche, ...). Il peut informer sur les démarches administratives liées à l'emploi d'une assistante maternelle ou garde d'enfants à domicile.

Pour les assistantes maternelles agréées, les gardes d'enfants à domicile en emploi direct, les candidats (es) à l'agrément, le RPE informe, accompagne dans les pratiques professionnelles soit de manière individualisée (entretiens sur place, téléphone ou en visio), soit sous la forme collectives (ateliers d'éveil, réunions...)

Objectifs

Informier et accompagner les familles sur l'offre d'accueil :

Informier et accompagner les professionnels de l'accueil individuel

Promouvoir le métier

Contribuer à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant sur la Vallée

Publics concernés

- Les professionnels de l'accueil individuel : assistantes maternelles, Gardes à domicile.
- Les candidats au métier assistant maternel
- Les enfants, les parents et futurs parents.

LAEP

En décembre 2025 le LAEP s'installe à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse.

Les ateliers connaissant un succès grandissant, et suite à une enquête faite auprès des familles, il est désormais proposé une séance en alternance chaque mardi avec un rendez-vous de 9h30 à 11h30 en semaine paire et de 16h à 18h en semaine impaire.

Les familles avec enfants scolarisés peuvent ainsi, si elles le souhaitent, profiter de ce lieu après l'école.

Chiffres clés

25 séances (3 dans les nouveaux locaux de la MEJ)

281 personnes accueillies (en moyenne 5 ou 6 familles par séance)



Permanences d'information tous les lundis de 14h à 17h30. Possibilité de prendre rdv sur d'autres jours.

Accueil téléphonique tous les jours

Ateliers professionnels de l'accueil à domicile (assistantes maternelles, gardes d'enfants à domicile) tous les lundis, jeudis et vendredis matin.

Renseignements

06 70 30 01 83

rpe@cc-ossau.fr

Etablissement d'accueil collectif jeunes enfants

Chiffres clés

- Nombre d'enfants :

Laruns : 17 soit 15 familles

Louvie Juzon : 41 soit 40 familles

58 enfants au total soit 55 familles

- Taux de remplissage 2025 :

Laruns 79,79%

Louvie Juzon 81,62%

Objectifs

- Accompagner l'enfant dans son développement moteur, psychique et affectif en assurant bien-être et sécurité.

- Accompagner la fonction parentale tout en reconnaissant et valorisant la place du parent comme premier éducateur de son enfant.

- Favoriser la socialisation : pour le parent en lui permettant de concilier vie familiale, sociale et professionnelle. Pour l'enfant en lui proposant une ouverture sur le collectif, la vie de groupe et une rencontre avec ses pairs en dehors de sa sphère familiale.

- Avoir un rôle de prévention précoce : de par la diversité des formations professionnelles des agents, les équipes sont amenées à observer les enfants dans leur développement et donc à déceler d'éventuels troubles ou signes d'alerte.

Public concerné

Enfants de 10 semaines à 6 ans.

Les deux structures multi accueil Pimponet de la Vallée d'Ossau permettent un accueil collectif du jeune enfant sur le territoire afin que les familles puissent concilier vie professionnelle et vie familiale.

Nous accueillons le jeune enfant de 10 semaines à 6 ans, dans son individualité et nous l'accompagnons dans son développement global.

L'accompagnement à la parentalité fait partie des pratiques au quotidien.

Les équipes petite enfance travaillent au quotidien pour permettre aux jeunes enfants et à leur familles une ouverture sur le monde qui les entoure.

Notre territoire permet une découverte locale de notre environnement riche tant sur le plan nature que culturel.

Actions

- Projet intergénérationnel avec les EHPAD « Estibere » et « Au vilatge d'Aussau »

- Projet découverte culturelle du livre avec Valérie de la bibliothèque de Louvie Juzon,

Nadia et Fanny de la médiathèque de Laruns, et Marianne de la librairie « La curieuse » d'Arudy.

- Projet découverte du territoire avec Julie et Régis et leurs agneaux, Adeline et ses chevreaux, Daniel et ses veaux, .

Et bien sur avec les deux équipes Pimponet lors des balades, sorties, rencontres au quotidien

- Projet éveil psychomoteur à Laruns. : depuis la rentrée de septembre 2025, les enfants de la crèche de Laruns bénéficient 1 fois par semaine des locaux de la salle de psychomotricité et de la cour de l'école maternelle de Laruns, ce qui leur permet de découvrir un autre espace et différents supports de psychomotricité

- Projet éveil musical avec Julien de l'école de musique d'Iseste tous les 15 jours dans chaque crèche. Les enfants découvrent les sons, les bruits, la manipulation d'instruments, d'objets du quotidien et Julien leur permet des expériences musicales riches en tous points.

- Pojet éveil culturel avec nos collègues du service culture de la CCVO qui nous permettent de bénéficier d'un à deux spectacles petite enfance par an

- Projet découverte du territoire avec sortie à la crèche de Gourette pour la crèche de Laruns

- Projet rencontre Louvie et Laruns : rencontre avec les copains et les collègues des 2 sites, dans des lieux divers et variés pour le plaisir de tous.

- Nos missions d'accompagnement à la parentalité sont au cœur de nos pratiques au quotidien et nous proposons aux familles 2 à 3 fois dans l'année des temps d'échange et de rencontre, afin fin d'échanger sur leur quotidien de parents avec ou sans thématique.

Accueil de loisirs de la vallée d'Ossau

Chiffres clés

- 358 enfants différents ont fréquenté le centre de loisirs durant l'année 2025
- ALSH mercredi : 76 enfants inscrits soit 8032 h de présence
- ALSH (hiver, printemps, automne) : 179 enfants inscrits soit 13 296 h de présence
 - o Hiver : 102 enfants inscrits soit 4712 h de présence
 - o Printemps : 116 enfants inscrits soit 4 600 h de présence
 - o Automne : 84 enfants inscrits soit 3984 h de présence
- ALSH Eté : 30 472 h de présence
 - o Louvie-Juzon : 165 enfants inscrits soit 13 288 h de présence
 - o Laruns : 83 enfants inscrits soit 7974 h de présence
 - o Camp : 139 enfants inscrits soit 9210 h de présence
- 12 mini séjours organisés

Objectifs

- Permettre à tous les enfants de la vallée d'accéder à un accueil de loisirs de qualité favorisant leur développement et leur épanouissement.
- Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre vallée un territoire solidaire et respectueux.
- Favoriser le développement de l'autonomie du jeune et de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité...)
- Garantir la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant
- Proposer un mode de garde répondant aux besoins d'un plus grand nombre d'usagers.

Publics concernés

- Pour l'ALSH du mercredi : Enfants du territoire de la CC Vallée d'Ossau âgés de 3 ans et demi à 11 ans (année de CM2)
- Pour l'ALSH en période de vacances : Enfants du territoire de la CC Vallée d'Ossau (prioritaires) âgés de 3 ans et demi (année des 4 ans) à 11 ans et pour la période estivale jusqu'à 13 ans

Depuis 2015, l'ALSH de la CCVO accueille des enfants et des jeunes déjà scolarisés pour leur proposer des activités de loisirs éducatifs pendant l'année scolaire :

- Les mercredis
- Les vacances scolaires de février, printemps, été et automne.

Située en zone de montagne, au cœur d'un territoire riche et vivant, la structure constitue un véritable terrain d'exploration. Elle favorise les rencontres entre enfants, intervenants et acteurs locaux à travers une large palette d'activités : ateliers manuels, jeux en intérieur ou en plein air, temps calmes, découvertes culturelles, animations sportives, artistiques, scientifiques ou encore techniques.

Faits marquants Ateliers et sorties

Les ateliers et sorties à la journée rencontrent un franc succès auprès des enfants comme des familles. Majoritairement organisées en dehors des locaux de la structure, ces animations enrichissent le quotidien des enfants tout en conservant une dimension ludique et agréable.

Elles sont planifiées à raison d'une fois par semaine.

Sur l'année 2025, une vingtaine de

sorties à la journée ont été mises en place. (Accrobranche, parc animalier, escalade, olympiade, spectacle théâtre sur Pau, sortie bergerie de la Vallée, atelier de réflexion avec des escapes games ou des énigmes) autant d'occasions de découvrir, de s'émerveiller et de tisser des souvenirs.

Les camps

Vraie signature de la structure, les mini-camps sont les incontournables de la programmation annuelle. Proposés aux enfants de plus de 6 ans ils sont extrêmement bénéfiques pour ces derniers. Ils permettent leur développement social, émotionnel, physique et intellectuel, tout en leur offrant des expériences enrichissantes et des souvenirs durables.

L'équipe de l'accueil de loisirs étant convaincue par ces apports, a organisé pas moins de 12 mini-séjours sur l'année 2025.

- 11 mini-séjours ont été organisés sur les 6 semaines de fonctionnement en juillet et août
- 1 mini-séjour en Dordogne a été programmé en avril

Partenariat et Associations

- Participation à des spectacles vivants en partenariat avec le service culture de la CCVO (spectacles Ici là-bas, Terre ! et Le grenier de mon enfance)
- Participation à des projets intergénérationnel avec le CIAS
- Organisation de journée ski sur l'ALSH périscolaire et les vacances d'hiver en partenariat avec le ski club d'Artouste

Accueil de loisirs de la vallée d'Ossau

Remarques

- Comme l'an passé, l'ALSH estival s'est déroulé sur le site de la Maternelle et la salle polyvalente de Louvie-Juzon.
- Emménagement dans le nouveau bâtiment situé à côté du cinéma Saint Michel à Arudy le 3 décembre 2025
- Une baisse de la fréquentation sur les mini-séjours est constatée
- Inscriptions importantes sur la tranche d'âge des 4-6 ans
- Vivier d'animateurs diplômés ou en cours de BAFA originaire du territoire important. Cette configuration exclue les candidatures de jeunes sans diplôme.

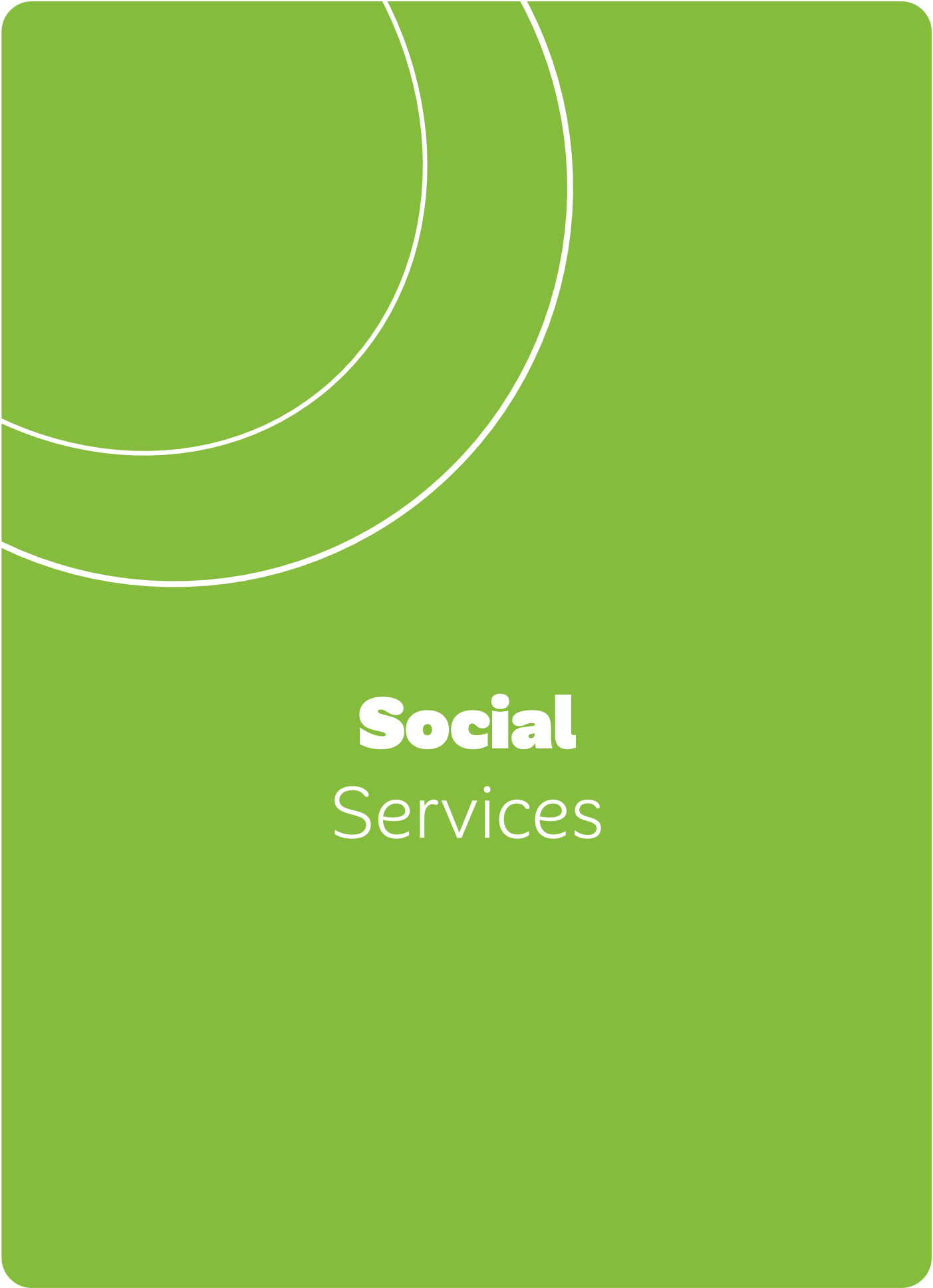


ALSH extrascolaire nombre d'inscrits :

ANNEE	HIVER	PRINTEMPS	ETE		AUTOMNE
			ARUDY	LARUNS	
2022	113	110	271	72	101
2023	99	140	268	85	95
2024	90	128	281	89	113
2025	102	122	259	83	84

ALSH périscolaire nombre d'inscrits :

ANNEE	NOMBRE D'ENFANTS	HEURES DE PRESENCE	NOMBRES DE MERCREDIS
2022	81	9443	35
2023	66	10468	36
2024	81	9021	33
2025	76	8032	35



Social Services

Service d'aide à domicile

Chiffre clé

Tarif 2025 : 26,30€/heure

Objectifs

- Accueillir, écouter, orienter, informer les personnes et leur entourage en perte d'autonomie.
- Evaluer au domicile des demandeurs les besoins et proposer les prestations correspondantes.
- Accompagner les personnes dans leur maintien à domicile en proposant l'intervention de personnel formé et encadré (aide au levé, transfert, compagnie, aide au repas, course...)
- Assurer le suivi de la prestation

Publics concernés

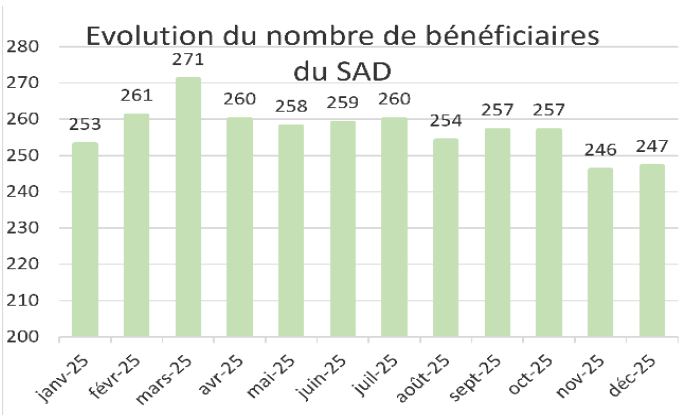
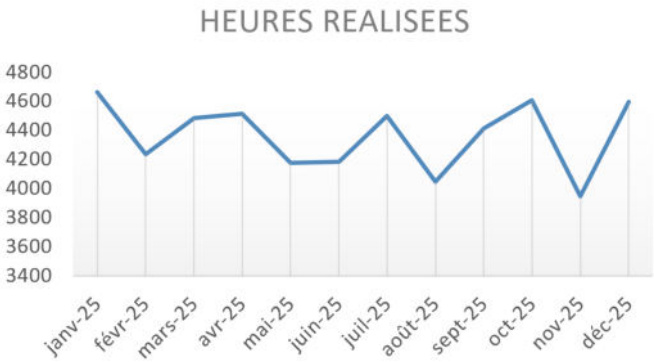
- Personnes âgées
- Personnes en situation d'handicap.

La sectorisation étant essentielle pour un SAD en milieu rural et de montagne, sa mise en place a permis d'améliorer la qualité du service rendu aux bénéficiaires, de limiter les changements d'intervenantes, de réduire la fatigue liée aux déplacements.

Faits marquants

- Recrutement d'une infirmière coordinatrice et d'une apprentie pour la gestion des projets du service
- 5 projets réalisées par secteur pour lutter contre l'isolement des personnes accompagnées avec des après-midi goûter entre bénéficiaires, enfants, famille et intervenantes avec des thèmes : jeux fort boyard, jeux en bois, cinéma, chants, musique.

Secteur	LE DOLMEN	L'AZERQUE	L'ŒIL DU NEEZ	LE REY	IRIS BLEU
Communes	Buzy	Arudy	Seignacq Meyracq	Louvie Juzon	Bielle
	Bescat		Rebenacq	Izeste	Beost
	Arudy		Lys	Castet	Laruns
			Ste Colome		Aste Beon
					Gere Belesten
					Louvie Soubiron
					Bilheres en Ossau
					Eaux Chaudes



Portage de repas à domicile

Chiffres clés

- 8 € / repas
- Nombre total d'usagers : 99
- Nombre total de repas livrés : 25 307

Objectifs

- Proposer des repas tous les jours de l'année
- Démarche d'écoute sociale et d'aide aux plus anciens.
- Maintien de l'autonomie et du lien social

Le service de livraison de repas à domicile en liaison froide est organisé de manière à proposer des repas tous les jours de l'année, y compris les samedis, dimanches et jours fériés, et ce au même tarif quel que soit le lieu d'habitation.

Ce service a pour vocation de favoriser l'autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap en réduisant leurs contraintes quotidiennes.

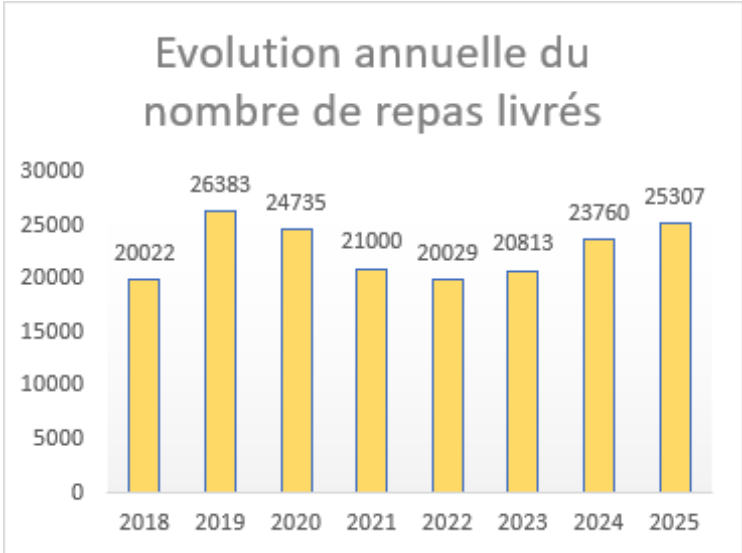
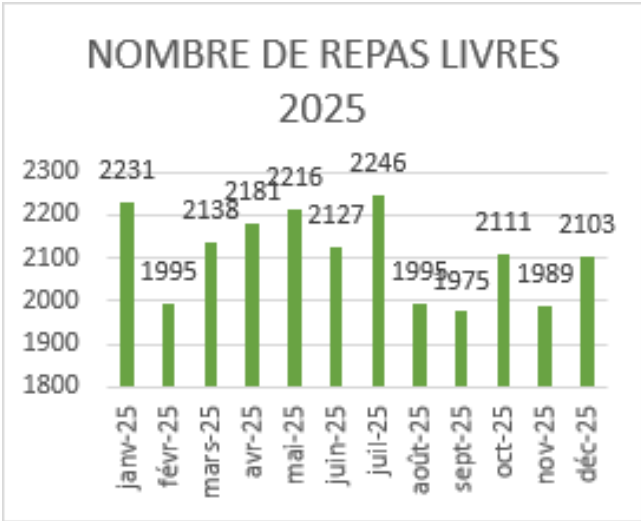
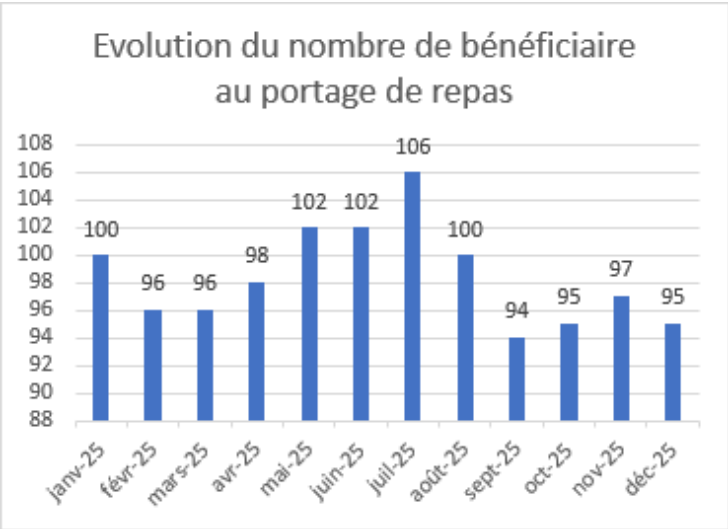
Au-delà d'une simple prestation de portage, il s'inscrit dans une démarche d'écoute sociale et de soutien aux plus anciens.

Faits marquants

- Réorganisation de la tournée : livraison les lundis, mardis et mercredis du repas du jour et livraison le jeudi des repas du jeudi et vendredi et le vendredi des repas du samedi et dimanche.
- Achat d'un nouveau véhicule de livraison
- Achat d'un logiciel pour la gestion quotidienne du service

Publics concernés

- Personnes âgées,
- Personnes en situation de handicap
- Personnes momentanément en perte d'autonomie.



Espace France Services

Chiffres clés

- Demandes traitées (hors permanences des partenaires) : 4385 en 2025 (+ 55,3%/2024, une hausse liée notamment aux inscriptions pour l'accès aux déchetteries)
- Nids Frelons : 393 nids pour un coût total de 34 420 € (2 fois plus de nids détruits par rapport à 2024)
- VAE : 20 dossiers déposés, 19 validés pour un coût de 3715.80€ (- 43% - dossiers et coût - /2024)

Objectifs

- Accueil, information et orientation.
- Aide aux démarches administratives.
- Aide à l'utilisation des services en ligne.
- Mise en relation avec les partenaires.

Public concerné

Tous les usagers.

La France Services de la Vallée d'Ossau accompagne les usagers de la vallée d'Ossau, dans leurs démarches administratives du quotidien. Nous proposons également un service à domicile pour les personnes isolées ou à mobilité réduite. Soutenue par 12 opérateurs nationaux et des partenaires locaux présents dans les deux lieux d'accueil (Laruns et Arudy), la France Services est un espace d'accompagnement d'accès au droit et des divers services publics. La France Services de la Vallée d'Ossau développe son offre de services en proposant des permanences de partenaires dans ses locaux :

- DDFIP - Service des impôts (les lundis matin à Arudy et les vendredis matin à Laruns)
- Infodroits (1 fois par mois à Arudy et 1 fois par mois à Laruns)
- Mission Locale (2 fois par semaine à Arudy et tous les 15 jours à Laruns)
- Assistante Sociale de la CARSAT (partie Santé au Travail) (1 fois tous les 15 jours à Arudy)
- ADIL 64 (1 fois par mois à Arudy)

- Conciliatrice de Justice (1 fois par mois à Arudy)
- Le Plie (jeudi semaine impaire à Laruns, jeudi semaine paire à Arudy)
- Emploi Service (tous les jeudis après-midi à Laruns)
- Béarn Addiction (tous les mercredis à Arudy)

Faits marquants

2 réunions d'informations sur le Frelon asiatique : le 23 et le 28 Janvier 2025.





Social Santé

Contrat Local de Santé

Chiffres clés

- 1 ETP coordinatrice territoriale de santé, emploi mutualisé entre la CC Vallée d'Ossau et celle du Haut-Béarn et financé par l'ARS.
- Equipement Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

Objectifs

- Participer à la réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé, via la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social et les déterminants de la santé (logement, transports, environnement, cohésion sociale etc.).
- Contribuer à la pérennisation d'une dynamique de santé locale, cohérente et coordonnée, en réponse à des besoins clairement identifiés à partir d'un diagnostic local partagé.

Cette démarche vise à renforcer l'attractivité du territoire tout en contribuant à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. La politique publique déployée constitue un levier essentiel pour répondre aux enjeux de démographie médicale et améliorer les conditions d'exercice des praticiens. En effet, la présence des professionnels de santé et du secteur médico-social représente un facteur déterminant pour maintenir l'attractivité du territoire auprès des populations. Par ailleurs, le développement d'une politique de prévention de proximité, associé à un travail transversal entre les différents services de l'intercommunalité et les acteurs du réseau, permet d'agir de manière coordonnée sur les déterminants de santé.

Faits marquants

- Elaboration du Contrat Local de Santé (CLS) Troisième Génération :

Le CLS « deuxième génération » a été mené sur le territoire des deux Communautés de Communes (Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau et Communauté de Communes du Haut Béarn) entre 2020 et 2024. Signé le 23 janvier 2020, il a eu pour vocation à participer à la dynamique territoriale en santé. L'évaluation du dispositif a été réalisée auprès de l'ensemble des partenaires par le biais de questionnaires, de 29 rencontres bilatérales et lors d'une réunion d'évaluation collective réunissant 19 structures et institutions partenaires. Ce travail a permis de mettre en lumière :

- Une forte plus-value en matière de partenariat et de gouvernance territoriale
- Un outil opérationnel au service de l'action territoriale
- Une communication à renforcer

Forts des résultats de l'évaluation et de la dynamique partenariale engagée, les membres du Comité de pilotage ont validé le principe de l'élaboration d'un Contrat Local de Santé de troisième génération. Dans cette perspective, un séminaire de lancement s'est tenu le 26 mai 2025 à Buzy, marquant le démarrage de la démarche d'élaboration du nouveau contrat et l'actualisation du diagnostic territorial partagé. Réunissant plus de 90 partenaires représentant les collectivités territoriales, les institutions, les professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et social ainsi que le tissu associatif, ce temps de travail a permis de partager les principaux constats du



Contrat Local de Santé

diagnostic, d'enrichir l'identification des enjeux de santé du territoire et d'engager une réflexion collective sur les priorités qui structureront le futur Contrat Local de Santé.

Ce séminaire a permis de présenter : les résultats de l'évaluation, la vidéo bilan du Contrat Local de Santé Deuxième Génération et les axes stratégiques du nouveau CLS correspondant d'une part aux orientations stratégiques du Projet Régional de Santé de Nouvelle-Aquitaine et d'autre part aux enjeux spécifiques du territoire. Ces axes stratégiques ont été travaillés dans le cadre d'ateliers (11 au total) qui ont réuni plus d'une centaine d'acteurs du territoire de Juin à Novembre 2025 et ont abouti à la rédaction de 26 fiches actions opérationnelles, fondatrices du plan d'actions du CLS.

- Mise en œuvre d'actions partenariales :

Afin de s'inscrire dans le projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine et de poursuivre la dynamique initiée dans le cadre du Contrat Local de Santé, plusieurs actions ont été mises en œuvre avec le concours des partenaires

- Accompagnement des professionnels de santé :
- Organisation d'un temps d'accueil des internes en médecine de la ville et de l'hôpital
- Participation à la dynamique initiée par Présence Médicale 64 :

Dans le cadre de la convention qui lie la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau à Présence Médicale 64, un travail partenarial est mené afin de :

- Travailler sur de prospective, au travers d'éléments statistiques

et cartographiques, dans le but d'anticiper de futurs départs de médecins généralistes du territoire

- Mutualiser les moyens et actions afin de créer les conditions pour favoriser l'installation de médecins généralistes en vallée d'Ossau

- Mettre en place une communication partagée autour de l'installation de médecins généralistes à travers la signature par la majorité des intercommunalités du Béarn du « Pacte d'engagement territorial pour l'installation des médecins »

- Participation aux rencontres partenariales



Contrat Local de Santé

Projets 2026

- Signature et suivi du Contrat Local de Santé Troisième Génération
- Lancement du Contrat Local de Santé
 - Présentation du plan d'action aux partenaires impliqués dans les ateliers
 - Accompagnement de la mise en œuvre des actions engagées dans ce cadre, notamment celles portant sur : la politiques d'accueil des internes, la santé mentale et le déploiement d'une stratégie en faveur du développement des compétences psychosociales, la nutrition, l'accompagnement des publics vulnérables et de leurs aidants, la santé environnementale
- Intégration des actions du Plan Alimentaire Territorial porté par le pôle métropolitain Pays de Béarn au Contrat Local de Santé.



Tourisme

Espace naturel du lac de Castet

Chiffres clés

- Baisse importante du chiffre d'affaire de l'exploitant en raison des travaux de vidange du lac.
- 43 227 visiteurs entrants sur l'année (49 535 sortants).

Objectif

Contribuer à ce que l'espace naturel du lac de Castet se positionne comme un site naturel majeur de la Vallée d'Ossau au même titre que l'Aubisque, Bious ou encore le Benou.

Publics concernés

Excursionnistes, séjournants, touristes de proximité,...en France et à l'étranger.

Depuis 2016, un plan de redynamisation de l'espace naturel du lac de Castet a été mis en place avec la réalisation de travaux financés à

chaque exercice.

En 2025, la CC a procédé au remplacement du ponton en bois menant au belvédère sur le lac, un ouvrage d'une centaine de mètres offrant une vue panoramique sur le village de Castet. Elle a poursuivi la réflexion engagée pour définir un aménagement permettant de limiter les effets du courant entrant dans le bras secondaire en période de crue (au droit de la maison du lac). Elle a réalisé l'entretien des espaces extérieurs (aire de jeux, aires de pique-nique, espaces verts, chemins, théâtre de verdure, piste d'initiation VTT,...) et mis à disposition des WC mobiles sur le site en saison d'été, comme c'est le cas depuis plusieurs années. Une mission d'abattage d'arbres menaçant de tomber a été confiée à un prestataire extérieur.

2025 a marqué la deuxième année du nouveau mode de gestion, une Autorisation d'Occupation Temporaire confiée à l'EPSA, à l'issue d'une procédure d'appel d'offres. L'exploitation du site par l'EPSA a été

impactée par les travaux réalisés par la SHEMA sur le barrage de Castet et qui se sont caractérisés par la vidange complète du lac de fin juin à fin août, en pleine saison touristique. L'activité de location d'embarcation a été totalement arrêtée pendant cette période. Et plus largement, un déficit de clientèle important s'est ressenti.

L'écocompteur, installé à l'entrée principale du site, a toutefois dénombré 43 227 passages entrants (49 105 en 2024), soit une moyenne journalière de 118 personnes sur l'année. Pour les seuls mois de juillet et août, 13 111 entrées ont été comptabilisées, contre 21 407 l'année précédente.

Faits marquants

Une fréquentation impactée par les conditions météo et le démarrage tardif de l'exploitation (fin juin).

Un chiffre d'affaires inférieur aux prévisions de l'exploitant, en particulier sur le volet restauration.



Plan de développement des activités de pleine nature

Chiffres clés

- 8276 téléchargements de l'application Vallée d'Ossau (+ 7%)

Objectifs

- Positionner la vallée d'Ossau comme une destination de pratique d'un panel élargi de sports nature en espace préservé : randonnées, trail, escalade, canyoning, eaux vives, spéléologie,...
- Un axe qualification de l'offre : aménagement de l'existant par la CC Vallée d'Ossau
- Un axe promotion de l'offre : plan marketing sports nature par le nouvel OT de la Vallée d'Ossau ' créé le 01/01/2022)

Publics concernés

Excursionnistes, séjournants, touristes de proximité, en France et à l'étranger

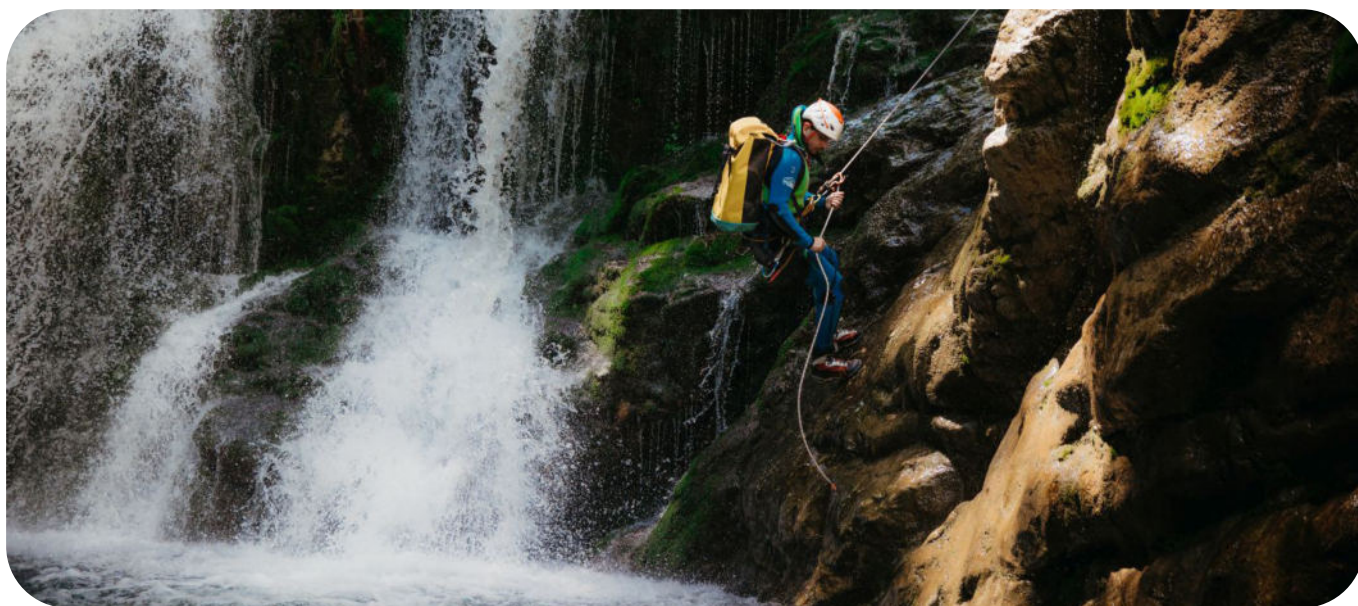
Mise en oeuvre d'un programme d'actions visant à développer le potentiel de sports nature de la Vallée d'Ossau tant pour l'aménagement, le fonctionnement que la promotion des activités.

En s'appuyant sur le rapport du bureau d'études Alpa Conseil, la CCVO, sur sa mission aménagement, a répondu à l'appel à projets lancé par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques fin 2019 avec un programme axé sur 7 activités de pleine nature : randonnée, VTT, eau vive, canyoning, spéléologie, escalade, trail. Le programme vise à favoriser le développement de ces activités en améliorant notamment les conditions d'accueil et de pratique.

En 2025, plusieurs actions ont été menées sur le site d'intérêt régional d'Anglas à Arudy :

- Entretien et équipement du site d'escalade de la falaise d'Anglas (contrat FFME)
- Suite à la démarche Biodiv'sports, sensibilisation du public par la pose de panneaux sur la présence d'une plante remarquable sur le site

Le suivi des canyons par le milieu des professionnels de la filière sur lesquels la CC s'appuie a été réalisé mais n'a pas généré de besoins en travaux.



Amélioration de l'accueil sur les sites majeurs – Col d'Aubisque

Objectifs

Accompagner la commune de Béost afin d'atteindre les objectifs suivants :

- améliorer l'accès et l'accueil du public
- sécuriser la zone de stationnement
- organiser le stationnement et la circulation des véhicules, motos et des piétons
- équiper le site en sanitaires
- équiper le site pour la clientèle cycliste
- construire un bâtiment d'accueil et d'information
- créer une zone de secours
- préserver l'activité pastorale et l'environnement paysager.

Publics concernés

- En aval : Excursionnistes, séjournants, touristes de proximité, en France et à l'étranger.
- En amont : commune, partenaires institutionnels, prestataires présents sur le col

Le Col d'Aubisque est un site majeur de la Vallée d'Ossau. C'est un lieu emblématique, connu à l'échelle internationale grâce aux nombreux passages du Tour de France cycliste depuis plus de 100 ans. Ce site inscrit depuis le 10 août 1932 est une zone de multi-usages : une zone pastorale, une étape de la route des cols pyrénéens, un « spot » naturel offrant une vue panoramique sur les montagnes environnantes, un site de randonnée, un site idéal, en hiver, pour l'initiation au ski de randonnée et la pratique de la raquette.

Pour autant, au regard de sa fréquentation, de sa notoriété et de ses nombreux atouts, le site ne propose pas à ce jour les conditions d'accueil susceptibles de satisfaire ses nombreux usagers : parking fortement dégradé, absence de toilettes publiques, absence d'information (touristique, pastorale) et de signalétique, ...

Consciente des problématiques en jeu, la commune de Béost, a affirmé sa volonté de lancer un programme d'amélioration des conditions d'accueil, dans le respect du site et de son environnement et

a sollicité la CCVO, afin qu'elle l'accompagne dans cette réflexion.

En 2022, la commune et la CCVO ont conclu une convention de partenariat confiant à l'intercommunalité la maîtrise d'ouvrage déléguée de la phase projet.

Suite à la matérialisation de l'avant-projet en 2023, la CCVO a démarré les travaux fin septembre 2024 mais ont été rapidement interrompus du fait de mauvaises conditions météo sur ce site d'altitude.

Les travaux d'aménagement ont redémarré fin avril 2025. Ce chantier d'altitude (1709 m) est fortement dépendant des conditions météorologiques. Une nouvelle démonstration en fut faite au printemps, la pluie entraînant, parmi d'autres aléas secondaires, un retard important dans la mise en œuvre des travaux.

Ceci a conduit la CCVO maître d'ouvrage à ne pas interrompre ces derniers pendant la période estivale. Cette décision a bien entendu eu un impact sur les usagers du site, notamment visiteurs et commerçants, mais elle était rendue indispensable afin de ne pas causer un retard qui serait devenu irrémédiable.

Ainsi, la majeure partie du projet fut réalisée dans le courant de l'année avec une nouvelle zone de stationnement et des espaces de circulation piétonne quasiment opérationnels. Le bâtiment, hors d'eau et d'air, intègre d'ores et déjà le module de toilettes sèches, la salle hors sac et la terrasse panoramique. Les barrières canadiennes et les trois colonnes semi-enterrées ont été également positionnées. Le reste à réaliser consiste dans les travaux de finition : l'habillage extérieur du bâtiment, les revêtements en enrobé et la pose de la clôture qui ceindra l'ensemble du site (printemps 2026).

Les dossiers de demande de subvention ont été finalisés avec l'obtention de crédits européens (FEDER).

Depuis plusieurs années, la CCVO met à disposition, en saison d'été, des WC mobiles sur le site du Col d'Aubisque.

Plan local de randonnées

Chiffres clés

- Réseau circuits pédestres et trail : 269 km
- GRP Tour de la Vallée d'Ossau : 141 km
- Réseau boucles VTT : 352 km
- 574 topoguides vendus (-8%)
- 8276 téléchargements de l'application Vallée d'Ossau (+ 7%)

Objectif

Conforter la vallée d'Ossau comme une destination de pratique de toutes les randonnées : de la balade d'une heure au circuit de 7 jours, de la petite randonnée pédestre au circuit enduro VTT

Publics concernés

Excursionnistes, séjournants, touristes de proximité, en France et à l'étranger

Le PLR de la Vallée d'Ossau, composé de circuits pédestres, de boucles VTT et du GR de Pays Tour de la Vallée d'Ossau –unique GRP (*) du département des Pyrénées-Atlantiques- a été refondu et élargi en 2012.

Chaque année, le réseau existant est entretenu en régie directe (deux agents du service « randonnées » + saisonniers). Il est aussi amené à évoluer régulièrement afin de l'adapter aux besoins de la clientèle. Enfin, il fait l'objet d'une communication papier (par le biais d'un topoguide de randonnées dans lequel on retrouve l'ensemble des circuits fléchés/balisés de la vallée) et numérique (pour chaque circuit, une fiche téléchargeable est disponible gratuitement sur le site internet tourisme et sur l'application Vallée d'Ossau-Pyrénées).

En 2025, l'action du service a concerné l'entretien courant du réseau avec a minima un passage sur chaque circuit comprenant : débroussaillage, fauchage, élagage, rebalisateur, remplacement de matériel

défectueux. Une seule mission, requérant du matériel spécifique, a été sous-traitée à un professionnel (sur la commune de Bilhères).

Dans le cadre du plan local des sports de nature, du matériel a été acquis (mats, jalons, lames, ronds directionnels,...).

Il n'y a pas eu de création de circuits en 2025, le réseau étant suffisant pour répondre aux besoins des usagers (800 km).

La CCVO a intégré la plateforme Geotrek, proposée par le Département. Cet application web permet à la fois de promouvoir le réseau de circuits pédestres et VTT sur le site Nature64 et de disposer d'un outil de gestion interne de ces derniers, à l'appui notamment d'un système d'information géographique.

Enfin, la CC s'appuie sur l'association Endurossau, nouvellement créée et dont l'objectif est de rouvrir des parcours de randonnées intéressants en accord avec les communes. Elle accompagne cette structure au moyen d'une aide financière.



Véloroute et voie verte de la Vallée d'Ossau

Chiffres clés

- Fréquentation (Ecocompteurs) :
 - Site d'Arudy (Laprade) : 48 503 passages
 - Site de Buzy (Gare) : 31 352 passages
 - Site de Laruns (Parcours sportif) : 37 411 passages
- 1772 locations de VAE (+63%), 2 990 euros de recettes

Objectifs

- Développer les infrastructures de mobilité douce sur la vallée.
- Assurer, dans le cadre du Schéma régional des véloroutes et voies vertes, une liaison entre la Vélosud (ex V81) et la route des cols pyrénéens.

Publics concernés

- Excursionnistes, séjournants, touristes de proximité, en France et à l'étranger

- Habitants de la vallée et des bassins de Pau et Oloron.

Développement du projet de véloroute et voie verte de la Vallée d'Ossau sur un linéaire de 25 km (Gare de Buzy/Eaux-Bonnes) suite à l'aménagement, en 2017, d'un premier tronçon de 2,4 km.

En 2025, l'itinéraire a fait l'objet de travaux d'entretien : débroussaillage des bas-côtés (épaveuse CCVO), aires de repos, remplacement de signalétique et mobilier détériorés.

La signalétique de la liaison vers le village de Bescat a été mise en place.

Des panneaux sur l'entretien raisonné ont été implantés.

Une fontaine prônant des économies substantielles d'eau (JuWIN) a été installée sur l'aire de l'espace Laprade.

Suite à une consultation citoyenne, un nom d'itinéraire a été arrêté («Camin d'Aussau, Chemin de l'Impératrice Eugénie»). Un document numérique comprenant une carte et des informations pratiques a été créé et

mis à la disposition de l'OTVO.

La CCVO a également assuré le fonctionnement des 3 stations de vélopartage (VAE) en gare de Buzy, à Arudy et Laruns. 15 VAE sont proposés à la location depuis mars 2024. Leur entretien est confié à deux prestataires locaux.



Soutien aux évènements sportifs de pleine nature

Objectif

Assurer la pérennité de ces évènements en apportant une aide : subvention directe, achat de matériel promotionnel, intervention en amont par le service randonnées pour assurer la praticabilité des chemins empruntés lors des courses, prise en charge de photocopies, de frais d'affranchissement...

Publics concernés

Excursionnistes, séjournants, touristes de proximité, en France et à l'étranger

La Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau (CCVO) a mis en place une politique volontariste de développement des activités de sports de nature sur son territoire. Cela s'est traduit par la définition d'un « Plan Local de sports de nature » destiné à améliorer les conditions de pratique de différentes activités (randonnée pédestre, VTT, trail, canyoning, eau vive, escalade, spéléologie). Au-delà, il s'agit de renforcer l'attractivité touristique du territoire, première force économique de la vallée d'Ossau.

En parallèle, des manifestations sont régulièrement organisées dans la sphère des sports de nature en vallée d'Ossau. Certaines, de par leur rayonnement, contribuent à leur manière au renforcement du positionnement de destination Sports nature du territoire.

La CCVO vient en soutien au travers d'aide financière directe ou d'aide matérielle aux évènements sportifs d'intérêt supra valléen. Ainsi, en 2025, elle a aidé les manifestations suivantes : GTVO, challenge d'Ossau, BBRace, Ossau Kayak Extrême, on s'y col.

Le service rando intervient par ailleurs en entretenant en amont des évènements l'ensemble des portions du PLR empruntées par les courses mais également sur des portions hors réseau.

Le partenariat avec des ambassadeurs des sports de nature en Vallée d'Ossau, mis en place 3 ans plus tôt, a pris fin en 2025.

12.07.25
OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
15 FÉVRIER 2025 - 11H11

11^{ème} édition
GTVO
74 KM
LE GRAND TRAIL DE LA VALLÉE D'OSSAU
SOLO 74km • 4 600m D+
RELAIS 39km et 2 250m D+
35km et 2 350m D+

3^{ème} édition
TVO
25 KM
LE TRAIL DE LA VALLÉE D'OSSAU
SOLO 25km • 1 500m D+

Création : véloroute - Crédit photo : Christophe Dauphin

iTRA INTERNATIONAL TRAIL RUNNING ASSOCIATION
PPA
CCVO
Laruns
shem ENGIE
DRAKKAR

The background is a solid green color. In the upper left corner, there are two white curved lines that sweep across the top of the page, creating a sense of movement or a stylized 'C' shape.

Environnement

Chiffres clés

- 216 km de cours d'eau sur le territoire.
- 146 000 € HT de dépenses pour le programme 2025 (travaux de l'année et études en cours), 3 entreprises travaux, 2 associations d'insertion mobilisées, 3 bureaux d'études hydraulique.
- 2 programmes d'actions de prévention des inondations : le PAPI du gave de Pau et le PAPI du gave d'Oloron et le dispositif ALABRI : une solution concrète pour mieux se protéger des inondations dans la vallée d'Ossau
- 3 programmes pluriannuels de gestion au service des cours d'eau : Ossau et affluents, Neez et Soust & Beez et Ouzom
- 1 Étude de pré-localisation des zones humides : mieux les connaître pour mieux les préserver

La communauté de communes exerce la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) depuis le 1er janvier 2018. Celle-ci recouvre la conduite d'études et de travaux destinés à lutter contre les inondations, ainsi que la protection, la restauration et l'entretien du lit et des berges de l'ensemble des cours d'eau présents sur le territoire intercommunal.

La CC intervient sur son territoire au titre de la compétence GEMAPI. Conformément au principe posé par l'article L215-14 du Code de l'environnement, l'entretien régulier des cours d'eau incombe en premier lieu au propriétaire riverain. La collectivité n'intervient donc, sur le fondement de l'article L211-7 du même code, qu'en cas de défaillance de ce dernier dans l'exécution de ses obligations d'entretien, ou dans le cadre d'opérations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence.

Les missions relatives à la compétence GEMAPI sont définies aux points 1, 2, 5, 8 et 12 du I de l'article L.211-7 du Code de l'environnement.

Faits marquants

L'entretien des cours d'eau : indispensable au bon fonctionnement des milieux aquatiques et à la prévention des inondations. Menées dans le cadre des programmes pluriannuels de gestion (PPG), ces interventions portent principalement sur le traitement des embâcles et la gestion des atterrissements en privilégiant autant que possible les interventions manuelles.

PPG Neez et Soust

- Sur le Neez, les travaux ont notamment concerné le pont de la pisciculture, où un atterrissement s'était formé sous l'arche en rive gauche. Son traitement permet de rétablir une section d'écoulement naturelle, de limiter l'accumulation d'embâcles et de sécuriser l'ouvrage. Plus largement, un entretien régulier est assuré pour préserver la stabilité des ouvrages de franchissement et contenir les phénomènes d'érosion.

PPG Ossau et affluents

- Sur le Laü, une intervention a été au niveau du pont de la route départementale afin de déplacer et réinjecter dans le cours d'eau des matériaux accumulés. Cette opération vise à réduire le risque d'obstruction d'un ouvrage sous-dimensionné, particulièrement exposé lors des crues et susceptible de provoquer des débordements vers les terrains riverains.

Sur le gave d'Ossau et ses affluents, les actions se concentrent sur le traitement des embâcles afin de préserver les capacités d'écoulement, protéger les ouvrages routiers et limiter l'érosion, notamment à proximité des terres agricoles. Des interventions similaires sont menées sur l'Arriumage à Bielle, ainsi que sur l'Arriussé et l'Arrec de Lars à Laruns.



Enfin, une surveillance particulière est maintenue sur le Valentin, en amont de la station de Gourette, et sur la Sourde aux Eaux-Bonnes, afin de prévenir toute accumulation susceptible de fragiliser les ouvrages sensibles présents sur ces secteurs. En ce sens, les pièges à embâcles et matériaux sont entretenus selon l'accumulation des bois flottés et sédiments.

Focus

Inondations

Les programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) du bassin du gave d'Oloron et du gave de Pau

Engagée depuis 2022 dans la démarche PAPI du bassin versant du gave d'Oloron, la CC poursuit son action aux côtés du SMGOAO (syndicat mixte des gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et leur affluents), du SIGOM (syndicat mixte des Gaves d'Oloron, de Mauléon et de leurs affluents) et sous l'animation de l'établissement public territorial de bassin (EPTB) A3. Cette coopération a permis l'élaboration du programme d'études préalables (PEP), validé par l'État le 10 janvier 2025, ouvrant la voie aux premières actions opérationnelles. La CCVO est également partenaire de la démarche PAPI du bassin versant du gave de Pau, au sein de laquelle sont menées des actions similaires de prévention et de réduction de la vulnérabilité face au risque inondation : le dispositif ALABRI.

Le déploiement du dispositif ALABRI, est destiné à accompagner gratuitement les habitants et les acteurs économiques de la vallée d'Ossau exposés au risque d'inondation. Réalisé par un expert, un diagnostic personnalisé permet d'identifier les vulnérabilités des bâtiments et de proposer des solutions adaptées. Les travaux de réduction

des risques qui en découlent peuvent bénéficier d'aides de l'État allant jusqu'à 80 % de leur montant, sans condition de ressources.

Gratuit et sans engagement, le dispositif ALABRI constitue une opportunité concrète pour mieux prévenir les inondations, protéger durablement les biens et renforcer la résilience du territoire.

Installation d'une échelle limnimétrique

Dans le cadre de l'amélioration de la surveillance hydrologique et du suivi des ouvrages de protection contre les inondations, une échelle limnimétrique a été installée sur la culée du pont de Béon. Si cet équipement contribue bien à la prévention des crues par une meilleure connaissance des niveaux d'eau, son intérêt premier s'inscrit dans le suivi opérationnel des systèmes d'endiguement de Béon géré par la CCVO.

Elle constitue ainsi un outil de surveillance technique permettant d'apprécier plus finement les situations de mise en charge de l'ouvrage.

Au-delà de la simple logique de vigilance hydrologique, cet équipement s'inscrit donc dans une démarche de suivi structurel des protections contre les inondations. Il contribue à renforcer la connaissance du fonctionnement hydraulique du site, à objectiver les niveaux de sollicitation du système d'endiguement et à appuyer les décisions de surveillance renforcée ou de gestion de crise.

Zones humides : étude de pré-localisation des zones humides en vallée d'Ossau

Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Adour-Garonne fixe comme objectif la préservation et la restauration

des zones humides, ainsi que l'arrêt de leur dégradation et leur prise en compte dans les politiques publiques. Il souligne notamment la nécessité d'améliorer les connaissances sur ces milieux et encourage la réalisation d'inventaires permettant de les cartographier.

Dans ce cadre, et à la demande de l'agence de l'eau Adour-Garonne, l'EPTB a lancé en 2024 une étude de pré-localisation affinée des zones humides à l'échelle du bassin de l'Adour. Réalisé à partir d'un cahier des charges élaboré avec l'Agence de l'eau et le Forum des marais atlantiques, ce travail vise à produire une cartographie homogène des probabilités de présence des zones humides. Cette étape constitue un préalable indispensable à la réalisation d'inventaires de terrain destinés à confirmer leur présence.

La communauté de communes de la vallée d'Ossau a souhaité s'inscrire dans cette dynamique afin d'améliorer la connaissance des zones humides sur son territoire. Cette démarche pourra s'appuyer sur la valorisation des données existantes, la pré-localisation des secteurs potentiels et, à terme, la réalisation d'inventaires de terrain adaptés aux besoins liés à l'exercice de ses compétences.

Afin de répondre à cet objectif, l'EPTB A3 a proposé à la communauté de communes de la vallée d'Ossau de rejoindre cette démarche collective. Approuvée par le conseil communautaire, la communauté de communes a validé la signature d'une convention avec l'EPTB portant sur l'engagement d'études de délocalisation des zones humides sur le territoire de la vallée d'Ossau

Chiffres clés

- Installations desservies par le SPANC : 1205
- Permis de construire : 9
- Certificat d'urbanisme : 3
- Contrôle de bon fonctionnement : 54 dont 18 pour cause de vente immobilière
- Contrôle de bonne exécution : 3

Objectifs

- Conseiller et accompagner les usagers dans la mise en place de leur installation.
- Contrôler la conception et la bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées.
- Contrôler le bon fonctionnement et le bon entretien des dispositifs existants.
- Pour les dispositifs neufs et réhabilités : assurer le contrôle de conception et de réalisation, afin de vérifier que la conception technique, l'implantation des dispositifs d'assainissement et l'exécution des ouvrages non conforme à la législation.
- Pour les dispositifs existants :

effectuer le diagnostic des ouvrages et leur fonctionnement dont le but essentiel est de vérifier leur conformité au regard de la salubrité publique et de l'environnement.

- Pour l'ensemble des dispositifs : vérifier périodiquement (tous les 8 ans) le bon fonctionnement des ouvrages ainsi que la réalisation des vidanges.

- Dans le cadre des ventes d'habitations : effectuer un contrôle périodique des installations en place.

A noter que dans le cas d'un nouveau projet de construction (Permis de construire) ou une réhabilitation d'un système d'assainissement, une étude de sol à la parcelle est préconisée afin de connaître la consistance du sol en place et la meilleure solution de traitement.

Public concerné

Habitants de la vallée d'Ossau dont la parcelle n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif (tout à l'égout)

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a été créé le 12 Décembre 2005 et il est exploité en régie par un agent à mi-temps.

Le SPANC assure ses missions en conformité de l'article L2224-8 du Code des Collectivités Territoriales, des lois sur l'eau de 1992 et 2006 et des arrêtés du 7 septembre 2009 et avril 2012.

Les contrôles sont de différents types :

1. Le contrôle de conception consiste en un examen préalable à la conception et à l'implantation d'un dispositif d'assainissement autonome dans le cadre d'une demande de permis de construire, de réhabilitation ou de certificat d'urbanisme.

Il porte sur la conception technique du dispositif du projet :

- l'aspect réglementaire
- l'adaptation aux contraintes sanitaires et environnementales, caractéristiques de la parcelle, sensibilité du milieu.
- le respect d'une distance de 35m de tout captage d'eau, 3m d'un arbre, 3m des limites de propriété et 5 m de l'habitation minimum
- l'emplacement et l'accessibilité



Les installations d'assainissement non collectif se divisent en 2 grandes catégories : les filières traditionnelles, tels que l'épandage, les filtres à sables, les tertres d'infiltration qui utilisent le sol en place et les filières ayant obtenu les agréments des ministères de la santé et de l'écologie.

2. Le contrôle de réalisation se déroule sur le terrain au cours de la visite avant remblaiement des ouvrages et des canalisations. Il a pour but de s'assurer que la réalisation, la modification ou la réhabilitation des ouvrages est conforme au projet technique validé par le SPANC lors du contrôle de conception

Il est réalisé en contact direct avec le propriétaire et/ou l'entreprise en charge des travaux avant remblaiement.

Il porte au minimum sur les points suivants :

- la collecte de l'ensemble des eaux usées
- le type et dimensionnement des dispositifs de prétraitement et de traitement
- la ventilation de l'installation
- le respect des prescriptions, distances d'implantations
- l'accessibilité (regards, tampons de visite)

3. Le contrôle de bon fonctionnement des installations existantes est prévu tous les 8 ans et s'inscrit dans la norme nationale (10 ans maximum). Il a pour but de vérifier le bon fonctionnement et l'entretien de la filière, de vérifier leur impact sanitaire et environnemental.

Chaque visite est précédée d'un avis de passage; suite à ce contrôle, un compte-rendu est transmis au propriétaire avec un avis concernant la conformité de l'installation. En cas de dysfonctionnement pouvant entraîner des risques sanitaires et environnementaux, le SPANC formule des préconisations de remise aux normes.

4. Le contrôle effectué dans le cadre de vente immobilière. Depuis le 1er janvier 2011, dans le cadre des ventes immobilières, un rapport de contrôle de l'ANC doit obligatoirement être annexé à la promesse de vente. Ce rapport de contrôle doit être daté de moins de 3 ans au moment de la vente.

En cas de « non-conformité de l'installation lors de la signature de l'acte de vente », l'acquéreur a l'obligation de faire procéder à la remise aux normes de son installation dans un délai d'un après la vente.



Prévention des déchets et sensibilisation

> Le Service Public de Gestion des Déchets (prévention, sensibilisation, collecte) fait l'objet d'un rapport annuel détaillé d'activités

Chiffres clés

- 9 ateliers « Jardin Zéro Déchet » - 142 habitants formés au compostage
- 106 composteurs distribués
- Plus de 200 élèves sensibilisés
- Environ 100 participants à l'opération Montagne Propre 2eme édition
- 589 kg de déchets collectés sur le secteur d'Anéou opération Montagne propre
- Plus de 130 tonnes détournées des déchèteries grâce aux acteurs de l'ESS
- 2 ateliers Repair Café (20+ participants)
- 2 ateliers Couture Zéro Déchet (10 participants)
- 1 atelier réparation de vélos (5 participants)
- Visite des déchèteries et centre de tri (67 visiteurs)

Objectifs

- Réduire la quantité de déchets produite sur le territoire
- Développer le réemploi et l'économie circulaire
- Accompagner le tri à la source des biodéchets
- Améliorer les performances de valorisation
- Garantir un service public de proximité performant
- Préserver les espaces naturels de la vallée
- Sensibiliser les habitants aux enjeux environnementaux

Publics concernés

- Habitants du territoire
- Jeunes et scolaires
- Associations
- Socio-professionnels
- Organisateurs d'évènements
- Collectivités et partenaires locaux

Le Service Prévention et Gestion des Déchets assure la collecte des déchets ménagers, l'exploitation des déchèteries communautaires ainsi que l'animation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des actions de prévention, la préparation de nouvelles évolutions réglementaires, la modernisation des équipements et l'amélioration continue de la qualité du service rendu aux usagers.

Actions menées

- Déploiement du compostage et préparation de la stratégie biodéchets

La CC poursuit son engagement en faveur de la réduction des biodéchets grâce au développement du compostage de proximité (cf chiffres clés).

Un site pilote de compostage partagé a également été installé au Tiers-Lieu Le Cocotier afin d'expérimenter de nouvelles solutions de gestion collective des biodéchets.

Parallèlement, la CC a engagé les premières étapes de sa stratégie territoriale biodéchets afin de répondre aux obligations réglementaires tout en tenant compte des spécificités locales : habitat dispersé, territoire de montagne et forte fréquentation touristique.

- Sensibilisation et mobilisation du territoire

Tout au long de l'année, de nombreuses actions ont été proposées aux habitants afin d'encourager la réduction des déchets et le réemploi

- interventions pédagogiques auprès des scolaires ;
- visites des installations de traitement des déchets ;
- Repair Cafés dédiés à la réparation du petit électroménager ;
- ateliers de réparation de vélos ;
- ateliers couture zéro déchet ;
- ateliers « Tout en récup' » autour de la création à partir de matériaux réemployés.

Prévention des déchets et sensibilisation

La CC a également poursuivi la réalisation et la diffusion des capsules vidéo « Les enfants montrent l'exemple », mettant en scène de jeunes Ossalois autour des thématiques du tri, du compostage, du réemploi et de la consommation responsable.

Au total, les différentes actions de prévention et de sensibilisation menées en 2025 ont permis de toucher environ 550 personnes du territoire.

Montagne Propre : une deuxième édition réussie

Après le succès de la première édition, l'opération Montagne Propre a été reconduite sur le secteur d'Anéou (cf chiffres clés).

Perspectives

- Déploiement progressif des colonnes semi-enterrées sur le territoire ;
- Poursuite de la stratégie biodéchets ;
- Développement du compostage partagé ;
- Extension du contrôle d'accès à la plateforme déchets verts de Louvie-Juzon ;
- Reprise de la redevance spéciale pour les professionnels assujettis
- Poursuite des actions de prévention et de sensibilisation auprès des habitants et des scolaires.
- Mise en œuvre des nouvelles filières REP de divers éco-organismes (*).

Le service poursuit ainsi sa transformation sur trois axes majeurs :

- la modernisation du service de collecte et des déchèteries, avec un plan de renouvellement du parc matériel, la professionnalisation des gardiens et l'intégration des éco-organismes ;

- la maîtrise budgétaire, s'appuyant sur la reprise de la redevance spéciale pour les professionnels, l'amélioration du tri et la stabilisation des recettes ;

- et le renforcement de la prévention, à travers le déploiement des solutions biodéchets, des actions de sensibilisation auprès de nouveaux publics et l'amélioration des points d'apports volontaires.

Le service s'inscrit ainsi dans une logique d'amélioration continue, conciliant performance environnementale, qualité de service et maîtrise des dépenses publiques.

Un éco-organisme est une structure agréée par l'État, financée par les producteurs et metteurs sur le marché (qui versent une contribution selon le principe pollueur-payeur), pour organiser et financer la collecte, le tri et le recyclage d'une catégorie de déchets (emballages, DEEE, textiles, etc.), dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur (REP).



Collecte des déchets

Chiffres clés

- Collecte OM
- Ordures ménagères : 2 178 tonnes
- Collecte Tri et Verre
- Emballages recyclables : 629 tonnes
 - Verre : 512 tonnes
- Collecte déchèterie
- Déchets verts : 1 275 tonnes
 - Tout-venant : 831 tonnes
 - Gravats : 733 tonnes
 - Bois : 605 tonnes
 - DEEE : 128 tonnes
 - Ferrailles : 135 tonnes
- Soit un total de 3 780 tonnes

Objectifs

- Réduction à la source des déchets
- Amélioration du tri et de la valorisation
- Optimisation des tournées
- Accompagnement des habitants et professionnels

Publics concernés

- habitants de la vallée
- Entreprises et socio-professionnels.

La collecte des ordures ménagères, des emballages recyclables et l'exploitation des déchèteries sont assurées en régie directe. Les résultats 2025 confirment les efforts engagés depuis plusieurs années :

La baisse régulière des tonnages d'ordures ménagères se poursuit tandis que les performances de tri progressent (cf chiffres clés).

Économie circulaire et filières REP

La CC poursuit son engagement en faveur de l'économie circulaire grâce aux partenariats développés avec les acteurs locaux de l'Économie Sociale et Solidaire.

En 2025, plus de 130 tonnes d'objets, textiles, vélos et équipements ont ainsi été détournées des filières d'élimination grâce à l'action conjointe de la Recyclerie RESO, du Secours Populaire et de d'AFIHMAD.

L'année a également été marquée par un important travail de préparation du conventionnement avec plusieurs filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP), permettant d'améliorer à terme la valorisation de certains déchets et les soutiens financiers accordés à la collectivité.

Faits marquants

- La modernisation du service et amélioration de la sécurité

L'année 2025 a été marquée par l'adoption du nouveau Règlement de collecte, destiné à harmoniser les pratiques sur l'ensemble du territoire et à préciser les droits et obligations des usagers.

Dans le cadre de la démarche de prévention des risques professionnels, plusieurs tournées de collecte ont été réorganisées afin de supprimer les manœuvres en marche arrière présentant un risque pour les agents et les usagers au travers d'un travail sur les Zones d'Améliorations Prioritaires (ZAP).

Le règlement de collecte formalise ainsi les principes qui ont guidé la définition des ZAP et constitue un cadre de référence pour les évolutions futures du service.

- o Nombre de communes ciblées : 7
- o Nombre de ZAP : 19
- o Nombre de personnes rencontrées en porte à porte : 82 personnes présentes à leur domicile et 79 Cabas distribués pour l'apport du tri sélectif et/ou verre aux PAV

- La modernisation des déchèteries
- L'année 2025 a également vu l'adoption du nouveau règlement des déchèteries, destiné à préciser les conditions d'accès et d'utilisation des équipements, à renforcer la

Collecte des déchets

sécurité des usagers et des agents, et à garantir une gestion plus efficace et harmonisée des flux de déchets sur l'ensemble du territoire. Le 3 novembre 2025, un nouveau système de contrôle d'accès par lecture automatisée des plaques d'immatriculation a été mis en service sur les déchèteries de Louvie-Juzon et Geteu.

Cet équipement permet d'améliorer le suivi de la fréquentation des sites tout en conservant les principes qui font la qualité du service :

- accès gratuit pour les particuliers du territoire ;
- absence de limitation du nombre de passages ;
- simplicité d'utilisation.

Derniers chiffres des inscriptions à l'accès en déchèterie par lecture de plaques d'immatriculation (au 1er août 2026):

- 3 776 particuliers ;
- 125 professionnels ;
- 19 collectivités ;
- 1 association.

L'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES ÉVOLUE

Simple
Une inscription en ligne, en 2 minutes.

Accessible
Pas d'Internet ? La CC Vallée d'Ossau peut accompagner

Sécurisé
Vos données sont protégées.

1 Inscrivez dès maintenant vos véhicules

Accédez gratuitement, comme aujourd'hui, aux déchèteries du territoire, grâce à la lecture de votre plaque d'immatriculation

2

mise en place à partir du
lundi 03 nov.





Culture & Patrimoine

Préau, centre d'art et de culture

Chiffres clés

- Dépenses d'investissement : 504 038.70 €
- Subventions accordées :
 - DETR = 116 103 €
 - MSA = 10 000€
 - Région = 66 400€
 - Europe-Feder = 100 000€

Objectifs

1ère phase :

- Accueillir l'école de musique intercommunale dans des locaux adaptés permettant de bonnes conditions d'apprentissage
- Développer l'éducation artistique et culturelle
- Accueillir les autres activités et initiatives culturelles permettant une utilisation partagée
- Redynamiser un centre bourg de village

2ème phase

- Extension du bâtiment, création d'un nouvel espace artistique

Publics concernés

- Ecole de musique
- Public spécifique (scolaire, IME, petite enfance..)
- Tout-public
- Artistes
- Associations culturelles

Le projet prend son origine dans la volonté de la CC Vallée d'Ossau de restructurer l'ancienne école publique d'Iseste pour y installer l'Ecole de Musique de la vallée d'Ossau, dispersée alors sur plusieurs sites. Les réflexions engagées ont conduit à penser un aménagement ouvert à d'autres aspects de l'activité culturelle et artistique et permettant une utilisation partagée.

Le Préau matérialise l'action culturelle de la CC Vallée d'Ossau et offre aux acteurs un véritable lieu de rencontres.

Le choix d'une école en cœur de village ajoute un véritable sens de réhabilitation et de mise en valeur d'un bâtiment chargé d'histoire et dédié à l'éducation. Un lieu idéal pour perpétuer la transmission du patrimoine et de la culture matérielle et immatérielle. Le choix du nom du

Centre le PREAU est directement lié au préau de l'école, lieu récréatif « re – créatif ».

La phase 2 du Préau consiste en l'extension de l'ancien préau de l'école pour la création d'un espace propice à la création et la diffusion artistique. Trait d'union entre le public, les amateurs et les professionnels, le Préau pourra, de par sa nature pluridisciplinaire et son ouverture, être le cœur de l'action culturelle de la CC Vallée d'Ossau. Le Préau sera également lieu partagé, avec mise à disposition des associations et autres acteurs culturels pour garantir une utilisation évolutive, multifonctionnelle et polyculturelle.

Ainsi doté d'un tel espace, la CC Vallée d'Ossau participera au développement du territoire en complémentarité avec les autres équipements culturels de la vallée et des territoires voisins.

Faits marquants

Début des travaux de la phase 2 : avril 2025



Accompagnement des acteurs culturels et artistiques

Chiffres clés

- Cinémas :
 - St Michel à Arudy : 7 392 €
 - Laruns : 3 720€
 - Eaux-Bonnes : 696€
- Résidences :
 - 3 compagnies soutenues avec coproduction : cie La machine à Pingouins, cie Vivement qu'on se barre sur Mars et cie Mar Collectif
 - 3 accueils simples

Objectifs

- Faire reconnaître le territoire comme dynamique sur le plan culturel et artistique
- Valorisation des actions culturelles et artistiques du territoire
- Soutien et dynamisme des acteurs culturels et artistiques (coordination, soutien financier, animation)
- Renforcer et développer la médiation artistique et culturelle
- Fédérer les partenaires autour d'un projet commun

Publics concernés

- cinémas du territoire ;
- compagnies et artistes ;

Dans le cadre d'une politique culturelle dynamique, la CC Vallée d'Ossau développe son accompagnement aux acteurs culturels en soutenant la création artistique et la diffusion cinématographique.

C'est dans ce cadre que les 3 cinémas du territoire sont accompagnés pour leurs actions de diffusion artistique auprès d'un public le plus large possible, d'accessibilité et développement du public au cinéma de proximité et de qualité via une programmation culturelle riche et variée (art et essai, documentaire en VO...), d'actions d'animation et de médiation (conférences, spectacles, séances scolaires et jeune public...) et de communication. Le montant de l'aide communautaire est plafonné à 12 euros par séance de l'année N-1 et à 50% des dépenses éligibles.

Les compagnies accueillies et soutenues sont sélectionnées en fonction de la thématiques traitées, de la qualité artistique du propos et du travail de la compagnies et des actions de médiations proposées.

Une attention particulière est portée aux compagnies locales et particulièrement à celle issues du territoire.



Enseignement musical

Soutien à l'Ecole de Musique

Chiffres clés

- 10 professeurs (3.7 ETP)
- 9 bénévoles (0.8 ETP)
- 122 élèves : 49 adultes/ 73 enfants (des élèves sont refusés par manque de places)
- Instruments enseignés : piano, harpe, guitare, percussions, violon, flûte traversière, clarinette, saxophone, claviers, basse électronique, batterie, flûte à trois trous, musique d'ensemble.
- Augmentation du montant de la subvention accordée à l'EMVO : 30 000 €

Objectifs

L'engagement de la CC Vallée d'Ossau porte sur un soutien financier en :

- assurant le versement annuel d'une subvention forfaitaire à l'école de musique précisée dans la convention bipartite
- assurant des conditions d'accueil et d'enseignement les plus favorables par la mise à disposition de locaux.

Publics concernés

- Association EMVO
- Enseignants
- Elèves de l'EMVO

Depuis 2001 et par la prise de compétence enseignement musical à vocation intercommunale, la CC Vallée d'Ossau soutient fortement l'Ecole de musique de la Vallée d'Ossau.

Ce partenariat s'inscrit au travers d'une convention bipartite EMVO/CC Vallée d'Ossau de 3 ans, renouvelée en 2018.

Dans le cadre du schéma départemental de développement des enseignements artistiques, une convention tripartite engage le Département, l'EMVO et la CC Vallée d'Ossau et a pour but de définir l'objet, le montant et les conditions d'utilisation des subventions allouées

Faits marquants

Finalisation et restitution du Dispositif Local d'Accompagnement dont les Missions sont :

- Accompagner la structure dans le projet associatif
- Organisation et modèle global existant, regard sur le bénévolat, le projet et son coût
- Durabilité du modèle économique
- Orientation des partenaires

Il en ressort les objectifs suivants :

- Signature d'une nouvelle convention tripartite définissant les attendus de chacun
- Restructuration des relations partenariales : un point d'étape dans l'année avec les différents partenaires + renfort des outils de pilotage pour rétablir un cadre réglementaire sécuritaire
- une meilleure pédagogie des service culture du Département et de la CCVO sur l'accompagnement proposé dans le schéma départemental notamment les temps de rencontres entre pairs et de formations concrètes via les webinaires afin de permettre aux bénévoles se s'investir aux moments opportuns (nécessité pour les bénévoles, par définition non professionnels, de se sentir légitimes et concernés par les propositions).



Réseau de lecture

Coordination

Chiffres clés

- Inscription gratuite
- Carte unique
- Catalogue commun
- 567m2 d'espaces dédiés à la lecture et la culture
- 1 662 usagers actifs
- 45 869 documents
- 3 243 prêts

Objectifs

- Assurer un rôle d'animation
- Organiser et financer des animations intercommunales
- Avoir un rôle de soutien technique
- Être un relais auprès de la Bibliothèque Départementale de Prêt (Biblio64)
- Développer le fonds des bibliothèques
- Assurer la maintenance du logiciel
- Organiser des réunions de réseau
- Assurer le transport des documents par le biais d'une navette

Publics concernés

- Bibliothécaires et bénévoles
- Tout-public

Par la prise de compétence en 2011 de la coordination de la lecture publique et la création du réseau de lecture en 2012, la CC Vallée d'Ossau a favorisé le développement de la lecture publique et a enrichi l'offre culturelle.

Cette initiative a permis l'installation d'une médiathèque à Laruns, d'une bibliothèque à Louvie-Juzon et d'un point lecture à Bielle. Avec la nouvelle médiathèque d'Arudy, les 4 structures de la vallée fonctionnent à l'heure actuelle en réseau (carte unique, logiciel commun, navette).

Avec plus de 40 000 documents (livres, CD, DVD), le réseau de lecture publique Bibli'Ossau est le centre de ressources incontournable de la vallée.

Le partenariat entre le département, la CC Vallée d'Ossau et les communes d'Arudy, Laruns, Louvie-Juzon, Bielle permet de proposer une collection pluridisciplinaire de plus en plus étoffée grâce au travail commun des équipes.

Faits marquants

Mise à jour du logiciel Orphée et formation des agents

Récolement (inventaire des documents en rayon) des différentes structures



**Notre point
commun**

Réseau de lecture

L'Entracte, programmation culturelle

Chiffres clés

- 16 évènements tout public :
 - 5 spectacles
 - 2 ateliers
 - 4 concerts
 - 1 exposition
 - 1 projection
 - 2 sorties de résidence
 - 1 animation
- 1 spectacle pour chaque public cible dont les scolaires (992 enfants) :
 - cycle 1 : «Minimus» - cie Le bruit de l'ombre
 - cycle 2 : «Siméon, Siméone» - cie Enter chien et loup
 - 5ème/4ème : «Prof Turing » - cie Vladimir Steyaert
 - 3ème : «x, y et moi » - cie L'an 01
 - ALSH : «Ici, là-bas » - cie Kohba + «La Lunalo » - cie Td2M
- 2 animations musicales à destination des résidents des EHPAD
- 50 % de subvention du département

Objectifs

- Proposer une programmation variée et pour tous les publics
- Donner une image attractive et dynamique du réseau de lecture
- Mettre en valeur les collections à travers l'action culturelle
- Aider les artistes locaux à la diffusion
- Poursuivre et renforcer le partenariat avec les publics prioritaires du département
- Créer du partenariat avec les structures culturelles locales
- Dynamiser le territoire en impulsant des projets fédérateurs

Publics concernés

- Tout public
- scolaires
- crèches, RAM
- EHPAD
- centre de loisirs
- IME

Le Département des Pyrénées-Atlantiques et la CC Vallée d'Ossau ont reconduit la Convention territoriale de lecture publique 2018 – 2020. Dans ce cadre, les deux premiers axes d'engagements sont :

- un programme annuel d'action culturelle, travaillé en concertation avec les bibliothécaires et les bénévoles, visant à favoriser la sensibilisation du public à la culture et donner une image vivante et attractive des bibliothèques du réseau
- un ensemble d'actions concertées à destination des publics prioritaires du Département, ayant pour but de rendre accessible la culture aux publics qui en sont éloignés pour des raisons physiques, sociales ou autres.



Été Ossalois

Programmation estivale

Chiffres clés

2025 : Édition n°11

Partenaires : 18 communes et OTVO, CD64, PAH, PNP, SHEMA, Comarca, OARA

79 structures organisatrices

Juin-Octobre : 474 dates

249 manifestations

3 brochures distribuées :

- Été Ossalois
- Été Ossalois Sport
- Été Ossalois Patrimoine

Plus de 22 000 spectateurs

Objectifs

- Valoriser les projets des associations, fédérer les acteurs, coordonner les actions
- Promouvoir la culture, le patrimoine et le tourisme
- Encourager à de nouvelles initiatives artistiques et culturelles
- Favoriser une programmation culturelle sur l'ensemble du territoire
- Développer une politique des publics, favoriser l'accès à la culture

Publics concernés

- habitants ;
- territoires limitrophes ;
- visiteurs et touristes.

L'Été Ossalois est né de la volonté pour la CC Vallée d'Ossau d'être partenaire d'initiatives de développement culturel et artistique sur le territoire valléen.

La démarche proposée a vocation à s'inscrire dans la politique du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques en matière de spectacle vivant favorisant l'accès à la culture de l'ensemble du territoire et des populations, notamment en secteur rural.

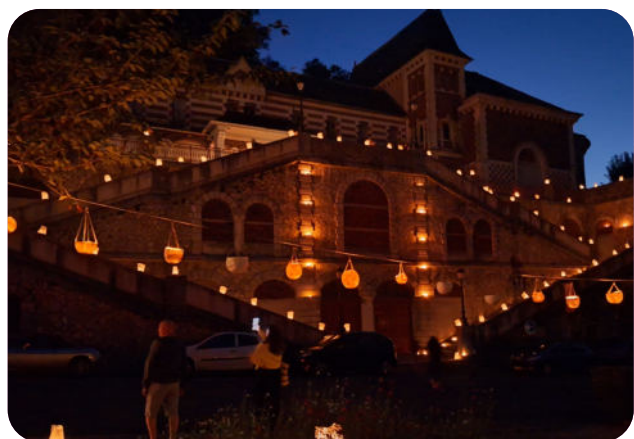
L'action de la CC Vallée d'Ossau se compose de deux volets :

- l'aide aux porteurs de projet : communication ; développement de co-organisation et co-construction de projets ; relais entre les acteurs ; soutien matériel et/ou financier ;
- la programmation culturelle diversifiée et en fonction du territoire.

Les projets s'intègrent dans un calendrier de juin à octobre en évitant autant que possible de concurrencer d'autres manifestations à caractère

culturel via une coordination auprès des porteurs de projets par la CC Vallée d'Ossau.

Depuis la première édition, le label est en croissance constante tant sur le nombre de projets proposés par le territoire (2015 : 90 manifestations différentes) que du point de vue de la fréquentation (2015 : 9500 spectateurs). La politique tarifaire et la programmation éclectique participent largement à ce succès qui permettent de créer du lien social et une démocratisation culturelle.



Été Ossalois

Programmation estivale

Faits marquants :

Programmation des porteurs de projet :

- Accompagnement des associations dans les démarches administratives, les aides possibles...: 79 structures accompagnées

- Soutien financier de la CC Vallée d'Ossau : 23 750€

- Soutien technique de la CC Vallée d'Ossau selon disponibilité du matériel

249 manifestations // 464 dates

5 annulations - 3 reports

19 157 spectateurs

Programmation des CC Vallée d'Ossau :

5 dates - 11 compagnies

0 repli - 0 annulation

3 000 personnes

- "La mûlée" cie Je suis noir de monde (Jardins Secrets)

Samedi 14 juin - Lys

Public : 22 personnes - vallée (bassin Arudy)

* Partenariat avec la commune et la micro-bibliothèque (intervention annulée en dernière minute)

- Ouverture de saison // Samedi 05 juillet - Arudy : 2500 personnes

Spectacle "Tricot" Cie Kirn

Spectacle «Beethoven Metallo Vivace» Cie M. Le directeur

Concerts : Charles Baptiste · Gabriel Auguste · Marcel Maël

* Partenariat avec le Festival Montagne Magique

* Coopération avec la commune d'Arudy, les services techniques d'Arudy et les services techniques de la CCVO + prestataire régie générale + son

- "L'iliade" - Cie Bravache

Vendredi 25 juillet - Louvie-Juzon

Public : 350 personnes - vallée + hors vallée

* Soirée co-organisée avec la commune de Louvie-Juzon

-Éclats de feu - Cie Akouma

Samedi 23 août - Eaux-Bonnes

Public : 400 personnes - vallée + hors vallée

* Partenariat commune et festival Lo Becut

* pas de restaurant ouvert

- Pic Vert festival :

Petit Jardin Maria Cruz Planchuelo

Dualité Cie Viens voir là-bas

L'Homme qui plantait des arbres Cappella Forensis

0 stands et animations

0 producteurs marché gourmand

Samedi 13 septembre - Espace Sagette - Buzy

Public : 150 personnes - vallée + alentours

* Coopération avec la commune de Buzy

Communication :

Visuel EO-EOP réalisé par un artiste local



Pays d'Art et d'Histoire des Pyrénées béarnaises

Chiffres clés

- 2 intercommunalités
- 1 convention décennale avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine

Objectifs

- Valoriser le patrimoine et promouvoir l'architecture
- Sensibiliser les habitants et les professionnels au cadre de vie, à leur environnement architectural et paysager
- Initier le jeune public à l'architecture et au patrimoine
- Favoriser un tourisme patrimonial

Publics concernés

- Le jeune public, les scolaires
- Les habitants,
- Les visiteurs et les touristes

L'année 2025 est marquée par le déploiement des premières actions inscrites dans le cadre du projet de renouvellement du label. Certaines actions sont menées en transversalité avec les politiques publiques locales liées à l'habitat et l'urbanisme.

Plan d'action annuel : principales actions

- Recherche autour de la pierre sèche en lien avec le programme POCTEFA porté par l'UPPA : apport de connaissances, transmission des savoir-faire, vulgarisation auprès du grand public d'une technique qui a façonné les paysages et reconnue comme patrimoine immatériel par l'UNESCO depuis 2018.
- Poursuite de l'actualisation de la charte architecturale et paysagère
 - intégration des panneaux voltaïques dans le bâti ancien : Finalisation de l'étude sur l'intégration des panneaux photovoltaïque dans le bâti ancien
 - étude de coloration du bâti pour la réalisation d'une charte chromatique et nuancier de couleur. Un outil de référence à destination des services instructeurs, ayant pour but de sensibiliser les habitants à la qualité de leur patrimoine, en leur offrant des conseils pour la réalisation ou la réfection de leur façade.
 - conseils pour adapter le bâti ancien aux besoins en petits logements : étude confiée à un architecte

- Accompagnement aux porteurs de projets du territoire

Cette mission prend différentes formes : recherches documentaires, conseils, participation à des ateliers collectifs et s'adresse à des acteurs variés : associations, communes ou dans le cadre de dispositif spécifique. Le PAH a été intégré aux réflexions concernant le Musée d'Arudy, la requalification de la Falaise aux Vautours, le label Territoire Engagé pour la Nature (TEN), la valorisation de la micro-toponymie à Béost.

- Programmation culturelle « rendez-vous dans les Pyrénées béarnaises » dont :

-exposition « Habiter les Pyrénées béarnaises » à la médiathèque de Laruns (18 novembre – 06 décembre)

-docu-fiction « Œdipe devina l'énigme » labellisé Mission Libération par le Ministère des Armées suivi d'une conférence au cinéma d'Arudy (mai)

- rencontre : « La construction en pierre sèche » à Arudy avec le labo ITEM de l'UPPA (juin)

-café archi « Réhabiliter et construire en bois » à la Médiathèque de Laruns (décembre)

-balade patrimoniale « Patrimoine et nature au village » à Sévignacq-Meyracq avec le Parc national des Pyrénées (octobre)



Pays d'art et d'histoire des Pyrénées béarnaises

Scolaires

Chiffres clés

13^e édition

15 classes

330 élèves

Objectif

Initier le jeune public à l'architecture et au patrimoine

Public concerné

Scolaires (cycle 3)

Depuis 2013, chaque année, la Communauté de Communes organise des sorties liées à la découverte du patrimoine. Cette initiative s'inscrit dans les objectifs de développement de la politique culturelle du label Pays d'art et d'histoire et dans la volonté de la CCVO de favoriser l'accès à la culture pour tous et d'accompagner les dynamiques éducatives, les scolaires faisant partie des publics prioritaires.

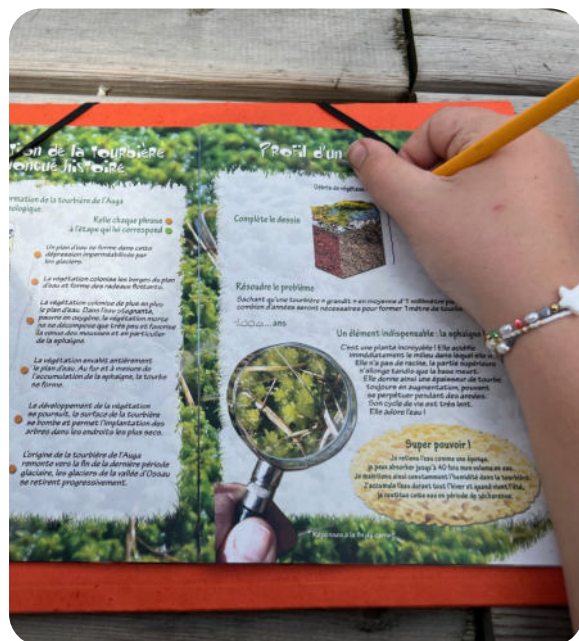
A la découverte de la Tourbière de l'Auga

En 2025, les journées de sensibilisation jeune public se sont inscrites dans le cadre de la récente obtention du label Territoire Engagé pour la Nature avec un focus sur la biodiversité dans les milieux humides.

Du 13 mai au 27 juin, 15 classes de fin de primaire, 6^{ème} et IME ont profité d'une journée de sensibilisation à la tourbière de l'Auga. Le site est classé Espace Naturel Sensible

par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques en raison de son milieu naturel exceptionnel.

Encadrés par les animatrices d'Education Environnement 64, chaque classe a profité en matinée d'une visite immersive afin d'observer et mieux connaître ce milieu original. Les élèves ont abordé la géographie avec la formation de la tourbière, l'histoire humaine avec l'extraction de la tourbe. Ils ont découvert les caractéristiques de ce site humide et acide propice au développement d'un écosystème unique. Après un pique-nique « zéro déchet » les élèves se sont installés dans la Maison d'Accueil aménagée par le Département 64. Muni d'un carnet de découverte explicatif et ludique, ils ont consigné par écrit les connaissances récemment acquises avant de repartir sensibilisés à la protection de cet inestimable réservoir d'eau et de ses trésors naturels.





Communication

Communication

Chiffres clés

- Application mobile Ma Vallée d'Ossau : + 911 téléchargements et 46 955 pages vues (+76% et + 81%/2024)
- Facebook : +1,4K followers / 2024 et 54 600 visites (+5,8%)
- Instagram : +190 followers et 1100 visites

Objectifs

- Faire connaître les actions de la Communauté des Communes
- Concourir à la promotion et à l'attractivité du territoire

Publics concernés

- Les habitants et acteurs du territoire
- Les visiteurs, les touristes

La CC vallée d'Ossau réalise principalement sa communication en interne (infographie et rédactionnel)

Elle administre :

- 2 sites internet : www.cc-ossau.fr (institutionnel) et www.eteossalois.fr (programmation culturelle)
- 1 page Facebook : [valleeossau](https://www.facebook.com/valleeossau) (actualités et en relais d'autres informations locales)
- 1 compte Instagram : [ccvalleeossau](https://www.instagram.com/ccvalleeossau) (culture)
- 1 chaîne YouTube : [ccvalleedossau](https://www.youtube.com/ccvalleedossau)
- 2 applications mobiles : Ma vallée d'Ossau (institutionnelle) et Vallée d'Ossau-Pyrénées (sports de pleine nature)

Elle conçoit :

- Le magazine « Ossau Mag ' » 5500 exemplaires
- La brochure « Entracte », programmation culturelle du réseau de lecture publique
- Les brochures de l'été Ossalois

Ces publications sont distribuées directement dans les boîtes aux lettres des habitants.

La CC réalise également les

différents documents des services : affiches, flyers ... et le topoguide de randonnée 67 randonnées en vallée d'Ossau.

Faits marquants

Lancement de l'étude concernant la refonte de l'identité visuelle et la définition d'une stratégie de communication et plan d'actions triennal. Une réflexion qui fait suite au souhait porté par la CC de repenser sa communication, de lui donner une nouvelle perspective dans l'inscription des enjeux du nouveau projet de territoire (PAS) « habiter la vallée d'Ossau aujourd'hui et demain ».

Première cérémonie d'accueil aux nouveaux habitants avec l'association Le Cocotier(s).

Inauguration de l'EHPAD, de la Maison Intercommunale des Solidarités, de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse





Communauté
de Communes

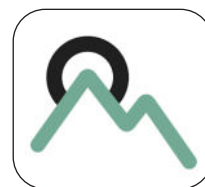
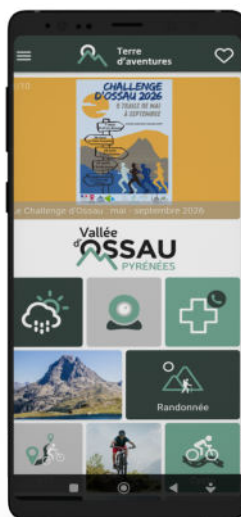
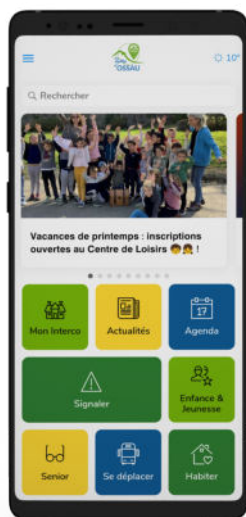
Communauté de communes de la Vallée d'Ossau

1, avenue des Pyrénées • 64260 ARUDY

05 59 05 66 77 • ccvo@cc-ossau.fr

du lundi au vendredi • de 9h à 12h et de 14h à 17h

Restez connectés !



DISPONIBLE SUR
Google Play



Télécharger dans
l'App Store



 valleeossau

 ccvalleeossau

 ccvalleedossau

cc-ossau.fr

Notre point
commun